

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

1^{re} LégislatureREUNION DE PLEIN DROIT DU PARLEMENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DE LA CONSTITUTION
ET 2^e SESSION ORDINAIRE DE 1960-1961COMPTE RENDU INTEGRAL — 29^e SEANCE2^e Séance du Jeudi 29 Juin 1961.

SOMMAIRE

1. — Problèmes algériens. — Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 1350).

Rappel au règlement: M. Cachat, Mme la présidente, M. Junot.

MM. Arrighi, Thomazo, Pasquini, Mollet, Battesti, Bidault, Delbecque, Palewski, Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes; Mirguet, Lauriol, Van der Meersch, Petit, Dorey, Ioualalen, Colonna, Bergasse.

Renvoi de la suite du débat.

2. — Ordre du jour (p. 1372).

PRESIDENCE DE Mme JACQUELINE THOME-PATENOTRE
vice-présidente.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

PROBLEMES ALGERIENS

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur les problèmes algériens.

M. Armand Cachat. Je demande la parole pour un rappel au règlement.

Mme la présidente. La parole est à M. Cachat, pour un rappel au règlement.

M. Armand Cachat. Madame la présidente, je vous avoue humblement que je ne sais pas très bien à quel article du règlement je vais me référer (*Mouvements divers*), mais depuis que je siége dans cette Assemblée, il m'a été donné plusieurs fois de constater que le président de séance, lorsqu'il appelait le nom d'un orateur inscrit dans un débat et que cet orateur était absent, déclarait que celui-ci était considéré comme ayant renoncé à la parole.

Cette décision devait donc bien s'appuyer soit sur le règlement, soit sur la tradition.

Or, ce matin, tous les députés présents ont pu faire deux constatations: d'abord, que nous n'étions qu'une cinquantaine de députés en séance...

Sur divers bancs. Et les commissions?

M. Armand Cachat. ...et que ce sont ceux qui hier, à l'annonce d'une déclaration du Premier ministre qui ne devait pas être suivie de débat, protestaient le plus fort, qui ce matin brillaient par leur absence. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Deuxième constatation: des orateurs inscrits n'ont pu répondre à l'appel de leur nom.

J'estime qu'il y a là de leur part un manque de courtoisie et même de politesse envers leurs collègues.

Je ne sais s'ils sont de nouveau inscrits pour cet après-midi ou s'ils demanderont plus tard la parole. Mais ce que je sais, c'est que nous avons perdu environ une heure ce matin, puisque nous avons levé la séance beaucoup plus tôt qu'il eût été normal de le faire et que cette heure devra être rattrapée en siégeant ce soir plus tard que prévu.

Je vous demande donc, madame la présidente, de faire respecter soit le règlement, soit la tradition, en refusant de donner la parole aux orateurs qui auraient dû la prendre ce matin, car il n'y a aucune raison que des députés soient dans l'obligation de siéger jusqu'à une heure tardive de la nuit par suite de la faute, de la négligence ou de l'incorrection de certains de leurs collègues. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Mme la présidente. Monsieur Cachat, je vous fais remarquer que le débat a été organisé par le président de l'Assemblée en fonction du nombre de séances prévues par la conférence des présidents, des temps de parole demandés par les orateurs et des préférences exprimées par ceux-ci.

Il ne pouvait pas prévoir que l'un d'entre eux...

M. Armand Cachat. Ce n'est pas à lui que je m'en prends.

Mme la présidente. ...renoncerait à la parole et qu'un autre serait absent à l'appel de son nom.

Une voix à gauche. Il était en commission.

Mme la présidente. Quoi qu'il en soit, et si dans la suite du débat, les orateurs respectent autant que nos collègues l'ont fait ce matin les limites de temps qu'ils se sont imposées, le débat tiendra tout entier à l'intérieur des trois séances qui lui sont réservées à l'ordre du jour, ce qui permettra à M. le Premier ministre, comme il en a manifesté le désir, de profiter de la suspension de séance de la fin de l'après-midi pour préparer ses réponses à tous ceux qui seront intervenus.

M. Michel Junot. Je demande la parole.

M. Jean-Marie Le Pen. Il y a vingt-cinq députés U. N. R. en séance sur 190! (*Applaudissements à droite. — Protestations à droite et au centre.*)

M. Henri Duillard. Nous n'avons pas d'ordre à recevoir de vous, monsieur Le Pen !

Ce matin, vous êtes parti immédiatement après votre intervention, ce qui prouve que vous vous désintéressez du débat.

M. Jean-Marie Le Pen. J'étais là ce matin et j'ai parlé.

M. Robert Hauret. Et nous avons eu la patience de vous écouter !

M. Jean-Marie Le Pen. Vous êtes 25 présents sur 200, un point c'est tout.

Mme la présidente. La parole est à M. Junot.

M. Michel Junot. Madame la présidente, je désire simplement, à l'occasion du rappel au règlement qui vient d'être présenté, faire remarquer, afin que cela soit consigné au *Journal officiel*, que si de nombreux collègues, et sur tous les bancs, étaient absents ce matin, c'est que plusieurs commissions siégeaient, et qu'il était impossible d'être à la fois en commission et en séance publique. (Applaudissements à droite, à l'extrême gauche et sur divers bancs.)

Mme la présidente. Monsieur Junot, je prends acte de vos paroles. C'est d'ailleurs ce que je viens de dire.

En outre, je dois faire remarquer que beaucoup de nos collègues croyaient qu'il y aurait séance de nuit hier soir.

Je pense que l'incident est clos.

M. Robert Hauret. Il serait intéressant de savoir combien de collègues étaient présents dans les commissions !

Mme la présidente. Dans la suite du débat, la parole est à M. Arrighi.

M. Pascal Arrighi. Madame la présidente, mesdames, messieurs, nous nous trouvons en présence d'un simulacre de débat.

D'abord parce qu'il a été improvisé et que, annoncé il y a 24 heures à peine, il ne comportera, comme tant d'autres, aucune sanction ni aucun vote.

Ensuite, parce que nous ne savons pas à quelles intentions réelles, à quelles décisions, à quels autres textes ce débat doit se relier.

A partir d'hier et jusqu'à dimanche, vingt déclarations ont été ou vont être prononcées émanant de l'autorité qui, en fait, décide seule du destin français en Algérie. Et l'expérience nous a appris que ces déclarations avaient eu dans le passé une portée plus haute et bien différente de celle qu'avaient les discours gouvernementaux.

Le 13 octobre 1959, quand le Premier ministre a proposé à notre assentiment la politique d'autodétermination, sans doute pour obtenir un vote favorable, le seul vote d'ailleurs qui ait été émis sur l'Algérie depuis cette date par l'Assemblée, il a dit : « La déclaration du Président de la République a ouvert le chemin du retour au droit. Ce retour au droit, ce n'est pas, ce ne peut être la reconnaissance d'une prétendue souveraineté algérienne. »

Or nous en sommes arrivés — mais quel chemin parcouru, mesdames, messieurs, depuis — dans des déclarations prononcées en dehors de cette enceinte, à la « décolonisation », puis au « regroupement provisoire d'Oran à Mers-el-Kébir ».

Comment donc parler de débat ?

Comment parler, comme le voudrait l'article 20 de la Constitution, de politique définie par le Gouvernement et approuvée par le Parlement.

Nous appréhendons, lors de ces déclarations qui nous sont extérieures, les incertitudes, les indécisions, les revirements et puis les bonds d'une politique se définissant, au total, par l'acceptation du destin, acceptation fataliste contenue dans la formule maintes fois répétée : « Après, on verra bien ».

Faute de savoir à quoi la déclaration d'hier va se relier exactement, faute de connaître ou de deviner les paroles qui seront prononcées dans les départements de l'Est, faute de percer le secret des instructions confiées à vos émissaires, et n'étant pas sûr que les unes et les autres ne viendront pas démentir les déclarations officiellement exprimées devant l'Assemblée, je ne pourrai, ce soir, à cette tribune, que procéder à de brèves interrogations et je vous poserai trois séries de questions.

Première série de questions. Estimez-vous encore possible de mener des négociations avec d'autres que les représentants de l'organisme extérieur de la rébellion ?

Dans la négative, pouvez-vous donner l'assurance à l'Assemblée que telles qu'elles vous ont été exposées et développées, les thèses du F. L. N. le prédisposent à des accords et à une coopération orientées vers l'Occident ?

Toujours dans le même ordre d'idées, et à propos des partenaires de la négociation, tenez-vous pour impossibles les conversations directes avec les chefs militaires des maquis ?

Si votre réponse est négative, vous serait-elle dictée par l'expérience de la villaya IV et les pourparlers avec Si Salah ?

Je crains, à vrai dire, sur ce point, votre silence. Raison de plus pour souhaiter que la lumière soit faite sur cette question et que soient publiés un jour les documents relatifs à cette affaire. (Applaudissements au centre droit), et en particulier une lettre récente qu'à l'occasion d'un débat judiciaire à peine vieux d'un mois, le témoin, et peut-être l'organisateur du silence, a adressée au directeur d'un journal que connaissait bien les parlementaires.

Mais, quelles que soient vos explications, le débat aura lieu un jour. Pour reprendre les termes de cette lettre, « l'histoire dira qui a eu raison ».

Deuxième question. Dans sa déclaration d'hier, le Premier ministre a dit que l'article 2 de la loi constitutionnelle du 14 janvier 1961 serait appliqué.

Un journaliste, dont la réputation en matière d'information tient moins à la connaissance qu'il a des réalités algériennes qu'aux renseignements qui lui sont donnés par les entourages du pouvoir, M. Jean Ferniot, a écrit : « Le Président de la République et le Gouvernement ont, en tout cas, abandonné le projet de mettre sur pied un exécutif provisoire, conscients qu'ils sont de la vanité de susciter une troisième force sans assise réelle en Algérie ».

Ma question est simple : Oui ou non, comptez-vous mettre en place un gouvernement ou un conseil exécutif algérien ? Et dans l'affirmative, sur quelles bases ?

Dans la négative, il vous faudrait bien admettre que si vous ne voulez pas ou si vous ne pouvez pas installer « une organisation des pouvoirs publics en Algérie » qui aurait dû être réalisée depuis déjà six mois, la consultation du peuple français du 8 janvier dernier n'aura été qu'une majestueuse plaisanterie ou, si vous le préférez, aura été détournée de son sens. (Applaudissements au centre droit et sur un certain nombre de bancs à droite.)

Enfin ma dernière question est précise : Au cours d'une garden-party dont on dit qu'elle était réussie, et à laquelle je n'assistais d'ailleurs pas...

M. Robert Hauret. C'est dommage !

M. Pascal Arrighi. ...il a été annoncé le retrait d'Algérie d'une division, suivi bientôt par celui d'autres divisions, et ce retrait est confirmé par les commentaires du conseil des ministres d'hier.

Le Premier ministre a été imprécis dans sa déclaration. Ce retrait va-t-il ou non avoir lieu ?

Ma question a un sens concret, car je crains alors pour la sécurité, non point tant de nos compatriotes, que pour les forces militaires mêmes qui demeurent en Algérie.

Oui, mesdames, messieurs, le dernier ministre de l'Algérie de la IV^e République, celui du moins qui pouvait se rendre et tenir son poste en toute confiance à Alger, avait redouté un Dien-Bien-Phu diplomatique. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là.

En novembre dernier, j'avais demandé au Premier ministre la réunion de l'Assemblée en comité secret. Sur la base de renseignements récents et de rapports anciens dont certains ne lui sont pas inconnus, je dis, en mesurant tous mes mots, et d'autres le pensent avec moi : un Dien-Bien-Phu militaire, la destruction de l'armée française en Algérie ne sont plus aujourd'hui des hypothèses impensables.

Sur plusieurs bancs à droite. Très bien !

M. Pascal Arrighi. A quelques centaines de mètres d'ici, dans un cadre moins solennel, depuis un mois, et presque chaque après-midi, des hommes, dont certains disent que leur courage a été coupable, d'autres qu'il a été égaré, et beaucoup qu'il est malheureux, des hommes, dis-je, exposent la conception qu'ils ont cru vraie et authentique de la mission qui leur était confiée.

N'en déplaise à leurs juges, surtout à ceux d'entre eux qui, il y a vingt ans, prêtèrent serment au Maréchal, se trouve posée une nouvelle fois de façon émouvante et dramatique le conflit éternel entre la législation positive et les lois non écrites dont parlait Antigone.

On y a dit avant-hier : « Une politique peut se juger à ses résultats, non l'honneur. » Ces résultats, nous les apprécierons plus tôt que vous ne pensez. L'honneur, chacun en a sa propre conception. Mais votre politique, je ne crois pas en définitive que vous puissiez plus tard vous en glorifier comme d'un succès.

« Après, on verra bien ! » Oui, certes. Mais d'avance, en y pensant, je tremble pour tout le monde.

Qui, dans son cœur, ne comprend, mesdames, messieurs, qu'aujourd'hui il faut de manière urgente réconcilier la nation avec elle-même, non pas la nation formée uniquement des seuls départements métropolitains, avec — comme le voulait Gambetta — toutes les couches sociales, paysans et ouvriers compris, mais aussi la nation avec nos compatriotes français — mais pour combien de temps encore ! — d'au-delà de la Méditerranée.

M. Jean-Marie Le Pen. Très bien !

M. Pascal Arrighi. Après le 16 septembre 1959, une minorité de parlementaires de cette Assemblée comprenant avant d'autres que la politique d'autodétermination, telle qu'elle était conçue et telle qu'elle devait être appliquée, scellerait par l'abandon le sort de douze départements français et du Sahara, refusait d'approuver votre politique.

Nous n'avons pas changé. Mais à la veille de semaines et de mois qui s'annoncent dramatiques, c'est avec une infinie tristesse qu'après avoir entendu la déclaration du Premier ministre, notre pensée rejoint ce soir l'angoisse et la désespérance de nos frères d'Algérie. (*Applaudissements au centre droit et à droite.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Thomazo. (*Applaudissements au centre droit.*)

M. Jean Thomazo. Madame la présidente, monsieur le ministre, mesdames, messieurs, nous attendions hier, sans illusion, une déclaration gouvernementale que nous savions ne pouvoir être que sans espoir.

Nous avons été comblés, car nous avons eu le constat de la faillite d'une politique que nos amis et moi-même n'avons cessé de combattre depuis septembre 1959.

Cette politique, nous savions, dès l'abord, qu'elle était vouée à l'échec, parce que, méconnaissant les réalités algériennes, elle prétendait, sous couvert de l'autodétermination, imposer aux communautés diverses de ce pays la construction d'un Etat autonome lié à la France par des accords dans le cadre d'une communauté africaine, ou, au moins, dans le cadre d'une fédération moghrebine.

Des trois options envisagées pour le référendum sur l'autodétermination, le pouvoir mettait nettement l'accent sur l'association, persuadé qu'il était ainsi dans le sens de l'histoire.

Nous ne croyons pas, nous, au sens de l'Histoire.

Nous pensons que ce sont les hommes qui, avec leur volonté et avec leur énergie, créent tous les jours l'Histoire, en en infléchissant les courants. (*Applaudissements au centre droit et sur quelques bancs à droite.*)

M. Jean-Marie Le Pen. Très bien !

M. Jean Thomazo. Comment croire au sens de l'histoire alors que l'on constate tous les jours que des populations évoluées, qui ont vécu dans les délices d'une démocratie bien organisée, reviennent en quelques jours au pouvoir personnel, au pouvoir autoritaire ? Nous en avons des exemples récents.

Mais cela n'est qu'une incidente et, pour revenir au problème algérien, nous savons, tout homme de bonne foi savait que le F. L. N. n'avait d'autre option dans le référendum que l'indépendance et la souveraineté absolue.

Nous savions aussi que la communauté européenne d'Algérie et toute l'immense communauté musulmane encore fidèle à la France ne voulaient que la francisation dans l'égalité des droits et des devoirs.

C'est parce que vous avez méconnu, monsieur le ministre, cette réalité que votre politique était vouée à l'échec.

Pour soutenir l'option de l'association qui était la vôtre et qui n'est voutée ni par l'une ni par l'autre des parties en cause, vous avez été conduit à susciter une troisième force.

Je dois dire que, malgré l'intelligence, malgré le dévouement inconditionnel de vos émissaires, malgré les moyens financiers mis à leur disposition, vous avez été incapable de susciter cette troisième force. Elle est aujourd'hui introuvable. Vous avez été ainsi conduit, ayant échoué sur cette troisième force, à faire une chose que vous aviez promis de ne pas faire. Vous avez engagé des négociations avec le seul G. P. R. A.

Nous avons eu Melun, nous avons eu Evian, nous avons deux échecs. On nous avait promis la paix dans l'honneur. Nous n'avons pas la paix et nous sombrons tous les jours davantage dans le déshonneur car, mesdames, messieurs, je ne puis qualifier autrement l'abandon de plus en plus sensible de nos frères musulmans restés inébranlablement fidèles à la France au cours des sept années de guerre subversive qu'ils ont subie. La presse d'hier nous apprend que vous venez, d'un trait de plume, de licencier huit mille harkis. Ignorez-vous donc à ce point les réactions de l'âme musulmane ? Voulez-vous acculer au désespoir nos meilleurs défenseurs ? Craignez, monsieur le ministre, la colère et la révolte, prochaines peut-être, de cent mille harkis qui sont encore sous les armes.

Je ne puis qualifier autrement non plus cette trêve unilatérale sans précédent dans l'histoire de nos armées qui permet à l'adversaire de préparer, sans être inquiété, des opérations offensives et les embuscades les plus meurtrières. Les bilans de ce mois de trêve ont été publiés à la délégation générale à Alger. Ils sont éloquentes. Sans parler des pertes en vies humaines — car ce serait trop douloureux — je puis dire à cette assemblée que, pendant cette trêve, nous avons chaque jour, en moyenne, perdu une arme automatique et une quinzaine d'armes individuelles, c'est-à-dire que, pour la première fois depuis six ans, les pertes en armes de l'armée française, face au F. L. N., ont été supérieures aux récupérations. (*Applaudissements au centre droit.*)

Jusqu'à quand, monsieur le ministre, laisserez-vous nos soldats du contingent sans défense devant les entreprises offensives de l'ennemi ? Craignez qu'un jour prochain la nation ne vous demande des comptes.

Que nous proposez-vous pour sortir de cette impasse tragique où nous a conduits votre aveuglement orgueilleux ?

Vous voulez renouer avec le G. P. R. A. des liens qui ne sont pas rompus, dites-vous. Vous voulez essayer un nouvel Evian. Nous n'attendons rien de bon de ce raccommodage et je ne pense pas que vous-même soyez très convaincu qu'il puisse donner à la France des raisons d'espérer. En effet, nous connaissons — et vous connaissez mieux que nous — la farouche, l'inébranlable résolution de Krim Belkacem et de ses collègues.

Il semble que votre but soit d'arriver à un accord sur la souveraineté de l'Etat algérien indépendant, assorti d'un traité d'association avec la France sur le triple plan économique, culturel et défensif. Je ne parlerai que du dernier point, que je connais le mieux.

A ce sujet, vous envisagez, nous a dit le Premier ministre dans sa déclaration, des accords militaires bilatéraux négociés. Nous avons l'exemple récent des accords passés avec la Tunisie et le Maroc et, plus récemment encore, avec certains Etats de la communauté africaine.

Ces accords — c'est un membre de la commission de la défense nationale qui vous le dit — n'ont eu, hélas ! d'autre effet que de hâter l'évacuation de nos bases et de précipiter nos abandons. Ce que vous n'avez pas su éviter pour Bizerte, pensez-vous l'éviter pour Mers-el-Kébir ?

Certes, vous avez une dernière carte à jouer au cas où l'intransigeance du F. L. N. ferait encore échouer les négociations raccommodées. Cette carte, c'est la partition, un vieux projet envisagé avec faveur par certains amis de M. Mendès-France et d'ailleurs, parait-il, réproposé par lui.

Nous aimerions avoir, monsieur le ministre, quelques précisions sur ce projet de partition, car, là aussi, si nous en croyons la presse, cette partition ne serait que provisoire. Alors, s'agirait-il d'un regroupement de populations fidèles à la France sur des aires d'embarquement ? Si c'est exact, il faut le dire. Il faut dire au pays qu'on est décidé à l'abandon à terme de toute l'Algérie. Mais, si ce n'est pas exact, il faut se résigner à une longue guerre. Le F. L. N., dans cette hypothèse, a parlé de guerre de trente ans, et dans des conditions plus difficiles et plus onéreuses pour nos armées que l'actuelle pacification.

Ainsi, dans cette hypothèse, nous abandonnerions ces barrages tunisien et marocain qui nous ont coûté des dizaines et des dizaines de milliards pour en reconstruire peut-être autour de

ces aires d'embarquement d'Oran, de Bône ou d'Alger — là encore il faudra des dizaines et des dizaines de milliards — pour protéger le stationnement et l'évacuation progressive des Français et des Musulmans algériens fidèles à la France — et ils sont nombreux, je le dis, parce que je le sais — que vous voudriez évacuer vers la métropole, vers l'hexagone.

Est-ce là une politique !

Dans les deux cas, monsieur le ministre, il vous faudra maintenir longtemps encore en Algérie des forces militaires importantes. Cela aussi vous ne le dites pas à la nation.

Or c'est le moment que vous choisissez pour retirer d'Algérie une division qui, paraît-il, doit être suivie de beaucoup d'autres. On croit rêver. Pour reprendre une expression qui était chère à mon ancien chef, le maréchal de Lattre, « on est en pleine folie ». Il paraît que non. Il paraît que c'est nous qui nous trompons et c'est vous qui faites preuve, au contraire, d'un sage esprit de prévision, d'un souci réel de la sécurité de l'hexagone menacé par une nouvelle crise imminente de Berlin !

Nous voilà placés devant le dilemme de nos obligations de l'alliance atlantique et de notre obligation d'assurer la sécurité de nos forces en Algérie.

Faut-il sacrifier les uns ou les autres ? Nous ne le pensons pas. Nous croyons qu'il s'agit, en réalité, d'un faux dilemme et que les combats que nous menons en Afrique du Nord contre la subversion communiste sont une contribution réelle — je dirai même essentielle — à la défense du continent européen.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Très bien !

M. Jean Thomazo. Par ailleurs, si une action de force était prochainement engagée sur Berlin, de quel poids pèserait sur l'échiquier militaire occidental la présence d'une ou deux divisions retirées d'Algérie, avec leur matériel périmé et usé par plusieurs années de campagne ? (Applaudissements au centre droit et sur quelques bancs à droite.)

Nos alliés ont-ils réellement fait pression sur notre Gouvernement pour obtenir, pour exiger ce retrait, ce renfort ? N'ont-ils pas demandé à Paris, tout récemment, l'autorisation de réarmer quelques-unes des bases aériennes atomiques qu'ils possédaient l'année dernière encore et l'autorisation d'implanter sur notre sol quelques bases de fusées ? Ces autorisations leur ont-elles été refusées ?

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Certainement !

M. Jean Thomazo. Ce n'est pas avec une division, même blindée, que l'on retirera du front d'Algérie, que nous pourrions compenser, sur le front occidental, en cas de crise à Berlin, les moyens de feu atomique et de fusées précédemment prévus sur notre sol.

Alors, qui trompe-t-on ? n'est-ce pas une excuse commode pour commencer l'évacuation d'un territoire qui nous tient encore — comme à beaucoup de Français — tant au cœur ?

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Bien sûr !

M. Jean Thomazo. L'armée française qui, depuis 130 ans, est implantée en Afrique du Nord, qui est, depuis plusieurs années, en proie aux difficiles opérations de guerre subversive, de guerre révolutionnaire, qui a appris à lutter contre cet ennemi nouveau, pendant sept ans en Indochine, pendant cinq ans en Algérie, est, je l'affirme, la seule force réellement adaptée que l'O. T. A. N. possède actuellement pour combattre sur le territoire nord-africain. Si vous posez la question au général Norstadt, je serais étonné qu'il n'ait pas le même point de vue que celui que je vous affirme.

Alors, pourquoi retirer nos forces d'Algérie, qui, elles, servent l'Europe, servent l'Occident, tandis que, sur l'échiquier de Berlin, les deux divisions que vous retirez ne représenteront qu'une goutte d'eau dans le combat, improbable certes et que nous ne souhaitons pas, mais dont on nous menace.

La mission essentielle des forces françaises, dans le cadre de l'O. T. A. N., étant donné la composition et la qualification de notre armée, est, à notre avis, de protéger le flanc Sud du continent européen en conservant inviolés les rivages de la Méditerranée actuellement menacés.

La contribution au bouclier défensif européen de l'Allemagne occidentale n'est qu'une mission secondaire. Elle doit être remplie avec des forces certainement sélectionnées sur le plan technique et sur le plan de l'armement, mais qui peuvent être

d'un effectif inférieur à celui des forces que nous devons affecter à la sauvegarde du flanc Sud de l'Europe, dont nous sommes comptables envers l'O. T. A. N.

C'est pourquoi nous ne saurions admettre que, sous cette excuse commode, le Gouvernement affaiblisse notre potentiel militaire en Algérie au moment où l'adversaire reprend ses attaques sur les barrages et multiplie les attentats et les embuscades à l'intérieur.

Après les événements du 21 avril, le fer de lance de notre armée a été impitoyablement brisé ; de nombreuses unités de choc, de parachutistes et de la Légion ont été dissoutes, disloquées ou privées de leurs cadres ; l'élite de nos officiers combattants est en prison, aux arrêts ou dans l'attente inquiète d'un dégagement des cadres qui s'annonce important.

Dans cette conjoncture, toute mesure affaiblissant encore le corps de combat en Algérie est une menace directe contre la sécurité de nos jeunes soldats et une atteinte insupportable au moral chancelant et à l'unité de l'armée qu'il vous faut reforger.

Trois ans ont passé depuis le 3 mai 1958. En ce temps-là, la menace communiste russo-asiatique s'accroissait et, sur nos cartes d'état-major, nous voyions cette flèche rouge partant de Moscou et de Pékin sans cesse s'allonger, atteignant successivement le Moyen-Orient, le Caire, la Tunisie, Rabat et poussant déjà sa pointe vers l'Algérie.

Nous sentions intensément le danger que couraient la France, l'Europe, l'Occident, tournés obstinément par le Sud. C'est en pensant à la sécurité de la patrie et non au maintien de privilèges d'une minorité algérienne que quelques officiers de l'armée d'Afrique ont préparé le sursaut qui devait, en élargissant le système et en changeant les hommes, porter un coup d'arrêt à l'hydre rouge et sauver l'Algérie.

Helas ! mesdames, messieurs, ceux que nous avons contribué à mettre au pouvoir ont refusé de croire à ce péril et ils ont tout mis en œuvre pour empêcher l'intégration.

Pourtant, au soir du 19 mai, l'unité était faite et l'Algérie française acclamée de part et d'autre de la Méditerranée ; certains de ceux qui sont ici peuvent en témoigner.

Aujourd'hui, qu'avez-vous fait de notre aimée et souffrante Algérie ?

Elle se débat, exsangue, de nouveau divisée plus que jamais, au bord de l'abandon et du désespoir.

Pourtant, grâce à l'héroïsme de son peuple, tout peut encore être sauvé. D'autres que moi vous diront que les réalités algériennes dont je vous ai parlé au début de mon intervention sont toujours vivantes, ardentes, presque intactes. Il suffirait d'avoir le courage de reconnaître que l'on s'est trompé de route, que l'on a pris le mauvais chemin et d'avoir l'énergie d'aller jusqu'au bout de nos volontés.

Vous avez parlé d'élites algériennes.

Oui, il existe une élite algérienne, une élite nombreuse. Mais, dans cette élite, pourquoi ne vous adressez-vous pas de préférence à ceux qui ne peuvent pas trahir, ceux tels Boualem, tels Azem Bouali (Applaudissements au centre droit et à droite), tels que les hauts fonctionnaires musulmans de la délégation générale que vous connaissez, qui ont joué toujours le camp de la France, le camp de l'Occident, notre camp ? Pourquoi vous adressez-vous de préférence à ceux qui sont compromis avec les ennemis du pays ?

Si vous voulez une Algérie viable, faites-la cette Algérie nouvelle que nous souhaitons tous ; mais faites-la française et intégrez-la dans une Europe unie et alors, émerveillés, étonnés, de voir notre drapeau, celui des Bugeaud, des Lamoricière, des Lyautey, repris de nouveau par une main ferme, sans doute les pays du Maghreb et les jeunes Etats de cette Afrique fraîchement libérée se tourneront-ils de nouveau vers Alger, et alors nous pourrions peut-être avoir la chance de voir se cristalliser cette Afrique désirée comme la condition nécessaire à la survie du monde libre.

Mais le Premier ministre n'a plus le courage que nous lui avons connu en d'autres temps. Les raisins de la colère ont séché au soleil du pouvoir. (Applaudissements au centre droit et à droite.)

Il est las ; nous l'avons vu hier lire la déclaration sans ardeur et sans foi véritable. Je regrette qu'il ne soit pas aujourd'hui à son banc parce que je lui aurais dit les yeux dans les yeux, mais je sais, monsieur le ministre, que vous le lui transmettez tout à l'heure : Oui, vous êtes las, vous êtes tous las. Il semble que la lassitude ait remplacé l'énergie comme moteur de ce gouvernement et que tous vos collaborateurs sont las de traîner le boulet

algérien. Mais nous, qui ne participons pas à cette lassitude générale, parce que nous la savons mortelle et que nous ne voulons pas mourir, nous qui ne sommes qu'une poignée dans cette Assemblée et peut-être qu'une minorité dans le pays...

Sur plusieurs bancs à l'extrême gauche. C'est vrai. Vous le reconnaissez !

M. Jean Thomazo. ... nous ne sommes pas las.

Vous m'interrompez, messieurs. Mais n'oubliez pas que je parle d'un pays chloroformé par la radio et souvent par une presse de jour en jour plus asservie au pouvoir personnel.

M. Jean Sagette. A qui est asservie la presse ?

M. Jean Thomazo. Au pouvoir,...

M. Jean Sagette. On s'en rend compte !

A droite. Elle l'est aussi aux défaitistes.

M. Jean Thomazo. ... à part quelques exceptions qui sauvent la face.

Sur plusieurs bancs au centre et à gauche. Lesquelles ? Des noms !

M. Jean Thomazo. Nous ne sommes qu'une minorité, une minorité ardente, mais l'histoire nous apprend qu'au cours des périodes troublées par le vent des révolutions ce sont les minorités qui finissent par triompher.

Nous savons que, sur toutes les travées de cette Assemblée, nombreux sont actuellement nos collègues qui sont attentifs à la sécurité de la patrie, qui sont inquiets des lendemains que nous prépare le Gouvernement.

Qu'il me soit permis, en concluant, dans ce Parlement qui est resté patriote, de lancer, pour qu'il parvienne au-delà des murs de cette enceinte, un cri d'espoir à tous ceux qui luttent, à tous ceux qui croient encore à la pérennité de la France et à sa liberté, à ceux aussi qui souffrent dans les djebels, dans les prisons ou dans les camps d'internement et qui méritent notre estime parce qu'ayant tout risqué pour la France ils ont tout sacrifié à la patrie. Nous ne perdons pas courage, monsieur le ministre, et nous continuerons de lutter pour que l'Algérie nouvelle vive française dans l'Europe intégrée parce que, hors de cette solution, il n'y a que le chaos. *(Applaudissements au centre droit, sur de nombreux bancs à droite et sur quelques bancs au centre gauche.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Pasquini. *(Applaudissements à gauche et au centre.)*

M. Pierre Pasquini. Mes chers collègues, depuis 1954, l'affaire d'Algérie était déjà dramatique parce qu'elle opposait des communautés entre elles et parce que, pour elle, des Français et des Musulmans s'entretuaient.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Les Musulmans sont aussi des Français !

M. Pierre Pasquini. Faut-il croire que ce n'était rien, faut-il croire qu'un malheur affreux encore peut nous échoir et que, faute de s'entendre sur le moyen de régler ce problème, le Parlement puisse cruellement se diviser, que le crédit international de la nation puisse être ruiné et que les Français puissent se battre un jour entre eux, ce qui a failli arriver et ce qui, pour le moment, n'est encore nullement exclu ? Nous en prenons peut-être, en ce moment, le chemin.

Si un jour aussi funeste devait arriver, il ne serait malheureusement plus question d'Algérie française, d'Algérie algérienne, d'association, d'audétermination ou de partition.

Il est certain que, ce jour-là, ce serait le chaos, non pas de l'autre côté de la mer, mais chez nous, ici, et il est certain que les objectifs de l'ennemi et de l'adversaire — vous entendez bien que ce ne sont pas nécessairement les mêmes — seraient atteints.

En effet, n'est-ce pas Lénine qui un jour a dit : « Nous tournerons l'Europe par l'Afrique » ? *(Très bien ! très bien ! à droite et au centre droit.)*

N'est-ce pas ce même Lénine qui a dit un jour : « Nous ferons atteindre aux pays vers lesquels nous voulons aller de tels degrés de pourriture que nous n'aurons plus besoin d'armée » ?

N'est-ce pas Abdel-Kader qui un jour a dit : « Prenez patience, le Roumi est inconstant et un jour ce sera notre heure » ?

Et n'est-ce pas, enfin, un représentant du F. L. N. qui un jour a dit : « Un jour, nous porterons la guerre en France » ? *(Applaudissements à droite et au centre droit.)*

Mesdames, messieurs, je gage que, nantis de tels préceptes et éclairés par de telles leçons d'histoire, nous sommes prévenus contre l'avenir, et la leçon de *Mein Kampf*, que nous avons cruellement ressentie, ne pourrait-elle, également, dans ce domaine, nous être un enseignement ?

Moi, je suis un élu métropolitain mais je suis Français d'Algérie.

Je suis né en Algérie et je suis Algérien jusqu'au plus profond de moi-même. Je suis colon à ma manière. Je possède là-bas, en effet, de la terre, et cette terre m'est plus précieuse que toute la Mitidja. Je possède, en effet, en Algérie, dans des cimetières, les concessions à perpétuité où reposent — vous excuserez l'euphémisme — trois générations des miens. C'est, au demeurant, la seule terre que nous ayons jamais possédée.

Alors, moi, je veux bien être comme le colonel Thomazo. Algérie française ? Tout autant que quiconque si je considère tous les gens de chez moi qui y sont nés, tous les gens de chez moi qui y sont morts et pour y être né moi-même.

Algérie française ? Tout autant qu'un autre, à condition tout de même que ce soit une solution possible et qu'elle m'apparaisse possible.

Je suis de ceux qui savent par expérience que c'est facile de crier : Vive la France ! *(Dénégations à droite. — Applaudissements au centre et à gauche.)*

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Cela n'a jamais été facile.

M. Henri Trémolet de Villers. Il faut le faire quand même.

M. Pierre Pasquini. C'est plus difficile de la faire vivre, c'est vrai.

Il faut quand même commencer par là.

M. Henri Trémolet de Villers. On n'a pas à savoir si le devoir est facile ou non. Le devoir, c'est le devoir ! *(Vives interruptions à l'extrême gauche.)*

M. Marius Durbet. Qu'est-ce qui vous gêne, dans les paroles de M. Pasquini, monsieur de Villers ?...

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Cela vous déplaît qu'on défende la France ?

Ils ne veulent pas défendre la France !

M. Pierre Pasquini. Permettez que je relève, s'il vous plaît, l'interruption de M. Lacoste-Lareymondie.

Vous venez de dire, monsieur Lacoste-Lareymondie : « Ils ne veulent pas défendre la France ». Mais vous le dites à un homme qui s'est engagé à dix-neuf ans...

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Ce n'est pas à vous que je me suis adressé mais à eux ! *(L'orateur désigne l'extrême gauche.)* Vous avez dit, vous, que vous étiez d'accord pour l'Algérie française.

A gauche. Volontaire pour le S. T. O. !

M. Jean-Marie Le Pen. Vous faites un joli travail, monsieur Pasquini.

Mme la présidente. Messieurs, je vous en prie, n'interrompez pas.

M. Pierre Pasquini. Permettez, messieurs, que, dans la mesure où j'ai la parole, j'essaie de la conserver.

Je le répète : je suis un Français placé dans une situation difficile, je suis un Français d'Algérie. Cela ne m'empêche pas d'être libéral et d'exprimer mes idées. Plus que de toute chose, je suis conscient de la nécessaire unité de notre pays. C'est pourquoi, par-dessus tout, je souhaiterais que ne s'échangent pas des invectives de part et d'autre de l'hémicycle. *(Applaudissements à gauche et au centre.)* Je ne suis pas ici pour provoquer ces discussions. J'y viens pour exprimer ma pensée, remplir mon mandat de parlementaire et faire des suggestions

au Gouvernement (*Applaudissements à gauche et au centre*), quitte pour celui-ci de s'en saisir ou de ne pas s'en préoccuper. Voilà tout.

J'ai dit — je le sais par expérience — qu'il est facile de crier « Vive la France » ; il est plus difficile de la faire vivre.

J'ai observé aussi qu'il est très facile de crier « Algérie française » ; il est beaucoup plus difficile, croyez-moi, de franciser l'Algérie.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Cela conduit en prison !

M. Pierre Pasquini. Cela est difficile pour de nombreuses raisons. L'une d'elles — et non des moindres — est le fait que la fraction qui aurait pour rôle de franciser l'autre croît pour le moment en progression arithmétique. Celle qui devrait être francisée par l'autre croît en progression géométrique.

Et ce n'est là qu'un aspect de cette question éminemment complexe.

J'ai remarqué dans mon département, et pas seulement dans mon département, que ceux qui ont crié le plus « Algérie française » sont précisément ceux qui, comme on l'a remarqué tout à l'heure, n'assistaient même pas ce matin au débat sur l'Algérie (*Applaudissements à gauche et au centre*)...

M. Henri Duvillard. Comme M. de Lacoste-Lareymondie !

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Beaucoup de vos amis n'étaient pas présents non plus.

M. Pierre Pasquini. ... que ceux qui criaient le plus « Algérie française » et qui prétendaient du reste que tous ceux qui ne criaient pas comme eux étaient des traîtres à la nation sont ceux-là mêmes qui connaissent peut-être le moins bien le problème de l'Algérie, qui n'y sont peut-être jamais allés y promener leurs guêtres !

De même, j'ai remarqué — c'est la réflexion de M. de Lacoste-Lareymondie qui m'y fait penser — que ce sont ceux qui défendent le plus l'armée, qui se font les remparts les plus intransigeants de l'honneur du drapeau de l'armée française, qui souvent ne peuvent se prévaloir que d'états de services extrêmement modestes. (*Applaudissements à gauche et au centre*.)

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. A qui faites-vous allusion ?

M. Jean-Marie Le Pen. Voilà qui vous honore, monsieur Pasquini !

M. Louis Maillot. S. T. O. !

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Je pensais au colonel de La Chapelle et au commandant de Saint-Marc !

M. Jean-Marie Le Pen. Vos amis et vous réunis n'aurez jamais des états de services comparables à ceux de ces deux officiers !

M. Pierre Pasquini. Nous allons venir, monsieur de Lacoste-Lareymondie, au commandant de Saint-Marc et vous me permettez de vous dire, avant que vous ne m'interrompiez une fois de plus, que celui qui vous parle a été, tout de même, témoin hier de la défense en faveur du colonel Lecomte et du colonel Masselot...

M. Jean-Marie Le Pen. Cela ne se sent pas dans vos propos.

M. Pierre Pasquini. Cela me permet de parler, monsieur de Lacoste-Lareymondie, et de vous demander une fois de plus de me laisser continuer...

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Alors, ne prenez aucun de nous à partie !

M. Pierre Pasquini. ... parce que ce n'est pas pour vous que je parle. Tenez-vous-le pour dit. (*Applaudissements à gauche et au centre*.)

Je n'en suis plus aux querelles de mots. Je suis de ceux, et je le rappellerai il y a un instant, qui ont grandi sur les bancs de l'école avec les musulmans. Mes meilleurs amis sont des Arabes et des Kabyles. J'ai vécu « la Famille Hernandez ».

M. AHCÈNE Ioualalen. Il n'y a pas de Kabyles dans la Milidja.

M. Pierre Pasquini. Je sais très bien que, malgré Pékin, malgré Moscou et malgré le F. L. N., il sera sans doute plus difficile de faire vivre tous ces gens les uns sans les autres que de les faire vivre les uns avec les autres.

Il y a là un de ces phénomènes d'osmose dont l'histoire méditerranéenne nous a révélé déjà maints exemples ; ce n'est pas pour rien que, malgré les leçons de l'histoire, il y a encore 200.000 Grecs qui vivent dans la seule ville d'Istanbul.

Il sera très difficile de séparer les membres de ces diverses communautés et c'est la raison essentielle pour laquelle à toute autre solution je suis de ceux qui préfèrent envisager la réussite d'une négociation qui assurerait la coopération organique des communautés dans le même temps où serait assuré à ceux qui se réclament de la France le respect des libertés essentielles et envisagée la présence de la garantie, c'est-à-dire de la force, susceptible de contraindre à ce respect.

Je suis en effet de ceux qui veulent bien accepter de croire à la parole du F. L. N. mais à la condition seulement d'être prémuni contre l'oubli qu'il pourrait faire de cette parole.

J'ai retrouvé à ce sujet une copie, monsieur le ministre des affaires algériennes, d'une lettre que je vous ai adressée il y a trois mois. Voulez-vous me permettre, puisqu'il m'est apparu que ses termes avaient éveillé en vous un écho favorable, de vous la rappeler et de le faire du haut de cette tribune ? De cette lettre que je vous écrivais au mois de mars, je ne retire pas un seul mot. Je vous disais ceci :

« Au moment où s'annoncent les négociations dont dépendent le sort de l'Algérie, le régime politique de la France et la vie d'hommes et de femmes, je voudrais que vous teniez pour acquis que les conventions n'ont pour certains Arabes, et notamment en matière politique, qu'une valeur très relative et qu'elles ne sont très souvent qu'un moyen de parvenir à leurs fins.

« Je vous supplie de faire en sorte que les intérêts français ne soient pas à la merci du respect des traités, si ce respect ne peut être garanti par une contrainte efficace.

« Que les conventions franco-tunisiennes qui n'ont pratiquement en rien été respectées vous soient toujours présentes à l'esprit. Que les paroles de Bourguiba d'il y a trois ans restent présentes à la mémoire des négociateurs : « Acceptez ce qu'on vous demande d'abord. Quand vous serez les maîtres, vous pourrez changer ce que vous voudrez ». (*Très bien ! très bien ! à droite et au centre droit.*)

« Je prie le ciel que les négociateurs français soient des gens qui connaissent l'esprit, la mentalité de certains Arabes en matière politique et qui ne se laisseront pas prendre à ces aspects physiques et à ces manifestations de bonne volonté. »

A droite. Hélas !

M. Pierre Pasquini. Tout ce qu'exprimait cette lettre, monsieur le ministre des affaires algériennes, je le réitère avec la même conviction, avec la même foi et je vous dis : Avant de vous assurer un avantage au cours de ces négociations qui s'annoncent, assurez-vous d'abord du respect que vous pourrez d'abord imposer.

Si les Français d'Algérie se sentent, en effet, prémunis contre d'éventuels manquements, alors leur confiance et celle des musulmans qui nous sont restés fidèles renaitra et notre unité y gagnera.

Ces Français d'Algérie, je n'ai cessé et ne cesserai de dire qu'à défaut de savoir qu'ils ont été compris, ils avaient besoin de savoir qu'ils étaient aimés. Mais ceux-là qui vivent des nuits d'épouvante, derrière des portes barricadées ou blindées, qui s'essayaient chaque nuit à interpréter les aboiements des chiens, ceux dont la gorge et la nuque sont des cibles et dont les femmes et les enfants sont des objectifs, avaient besoin de sentir davantage et plus souvent la sollicitude de la nation et de ceux qui la conduisent. (*Applaudissements à gauche, au centre, au centre droit et à droite.*)

Certes, il y a les ultras, ceux dont on ne sait ce qu'ils veulent défendre ou atteindre davantage, de leurs privilèges de naguère ou du régime. Mais je veux dire qu'il est inadmissible et injuste que l'on englobe sous le même vocable de colonialistes ou d'ultras un million de Français représentant le plus souvent les couches les plus humbles de la société algérienne. Ceux de Kouba, de Bellecour, de Maison-Carrée, d'Hussein-Dey et de Bab-el-Oued ne sont pas des ultras ; ce ne sont pas des colonialistes ; ce ne sont pas des fascistes. C'est tout le petit peuple de Français de bonne foi qui défendent leur droit à la vie sur une terre que, de bonne foi, ils pensent être la leur. (*Applaudissements à gauche, au centre, au centre droit et à droite.*)

Ceux-là — c'est ce qui fait le caractère le plus dangereux de ce problème — n'ont ni l'envie, ni les moyens de s'en aller. Ils ne croient plus en rien. Alors, ils peuvent être — c'est le cas — la proie de meneurs politiques. Ils préfèrent se résoudre au pire et ils commencent depuis quelques jours à le faire, si bien que pèse sur nous la menace terrible d'un sang beaucoup plus largement répandu si les communautés ne sont pas rapidement et très largement entretenues et de nos intentions et de leur avenir.

Me permettez-vous de vous livrer une observation que j'ai pu faire ? Dans la ville de Nice dont je suis le représentant, chaque semaine, chaque jour arrivent quelques Français d'Algérie. A leur arrivée, à peu de choses près ce sont des anarchistes. Lorsqu'ils ont résolu le problème du logement, ce qui est très difficile dans un pays où le règlement des H. L. M. ne prévoit pas encore un quorum obligatoire en faveur des rapatriés, ils ne sont plus que des révolutionnaires.

S'il leur arrive, par bonheur, par chance, de résoudre le second problème essentiel de la vie, à savoir le problème du travail, alors ils ne sont plus ni des anarchistes, ni des révolutionnaires ; je dirai même que certains d'entre eux auraient tendance à se considérer comme des libéraux.

Si je transpose cette constatation de fait, qui m'a frappé, de l'autre côté de la mer, j'imagine qu'il faut se mettre à la place de ces Français d'Algérie qui, au bout de sept ans, ne savent pas encore, dans le pays où ils vivent, s'ils sont chez eux, s'ils sont chez les autres, s'ils sont dans l'indivision, s'ils sont maintenus dans les lieux où l'expiration de leur bail et s'ils doivent être expulsés. (*Applaudissements à droite, au centre droit, au centre et à gauche.*)

Si, face à son malheur, ce Français-là avait le sentiment qu'un immense mouvement de solidarité nationale va se dessiner et que, devant l'obligation qui pourrait être faite à certains des siens de traverser la mer et de venir en métropole, toutes sortes de facilités vont leur être offertes spontanément par la nation et par les pouvoirs publics, qu'ils seront aidés dans la recherche d'un logement et de travail, s'il savait tout cela, si je concrétise ma pensée, en vous suppliant de ne pas la dénaturer complètement — ce Français de l'autre côté de la mer savait que, obligé de la traverser, il recevrait, à son arrivée au port de Marseille, par exemple — un chèque qui lui permettrait sa réinstallation,...

M. Georges Brice. Il y a l'exemple des Français du Maroc et de la Tunisie !

M. Pierre Pasquini. ... ne croyez-vous pas qu'il resterait là-bas ? Et je gage — c'est là l'enseignement que je veux donner — qu'il y aurait beaucoup moins d'attentats au plastic du côté d'Alger, d'Oran et dans toute l'Algérie.

On m'a interrompu pour indiquer, dans une phrase toute gratuite, qu'il y a l'exemple des Français du Maroc et des Français de Tunisie, alors que je suis précisément en train de m'évertuer à faire comprendre au Gouvernement que ce qui s'est fait pour ceux-là, il convient maintenant de ne plus le recommencer. (*Applaudissements sur de nombreux bancs au centre et à gauche, à droite, au centre droit et au centre gauche.*)

Je me permets de dire à mon interrupteur que je n'ai pas besoin de son approbation et que j'aurais préféré qu'il ne m'interrompe pas par ce que j'appelle une critique systématique et une obstruction négative. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Voilà, je crois, monsieur le ministre, ce qu'il est nécessaire que les pouvoirs publics comprennent et fassent. Ceux qui sont de l'autre côté de la mer ne peuvent pas rester plus longtemps dans cette incertitude qui les amène à être la proie de ces meneurs politiques dont je parlais et qui permet les pires inconséquences, parce que c'est votre politique qui est ruinée.

Comment voulez-vous que puisse avoir une finalité la politique qui se propose de créer la coopération des communautés alors qu'à la base, ces communautés, qui ne savent pas quel va être leur avenir, sont en train de creuser plus profondément que jamais le fossé qui les sépare et que les grenades et le plastic le creusent davantage encore ? (*Applaudissements à droite.*)

Ce qui n'est pas possible, ce contre quoi je m'élève, c'est cette espèce d'antinomie qui existe entre, d'une part, la politique qu'on veut faire — et que j'approuve, je le dis nettement — et, d'autre part, la politique qui est suivie de l'autre côté de la mer et qui fait que les Français et les Musulmans, ne sachant ni les uns ni les autres quelle est la politique qui est suivie en fait, sont en train de se battre et s'engagent dans une voie qui me paraît mortelle. Je le dis d'abord et surtout pour les Français

d'Algérie qui risquent ainsi de se couper de l'opinion métropolitaine et du monde musulman, avec lequel pourtant ils sont condamnés à vivre parce qu'ils vont rester là-bas.

Telles sont, mesdames, messieurs, les observations que je voulais faire.

Ai-je besoin d'ajouter que des assurances positives et concrètes doivent tout autant être données aux Musulmans qui se réclament encore de la France, à ceux qui ne sont pas de notre sang mais qui ont accepté de répandre le leur pour nous, à ceux qui ne sont pas de notre race mais qui avaient cependant choisi d'être Français, à ceux qui ne sont pas de notre religion mais qui savaient si remarquablement vous rappeler que l'histoire du Christ est écrite dans le Coran ? Et comme ceux-là ne croient pas à la justice si la force n'est pas derrière pour la faire respecter, alors il faut leur dire que tous les moyens nécessaires au respect de leurs libertés, au respect essentiel de leurs droits, demeureront en Algérie. Par là même, c'est poser le problème de l'armée française.

C'est la raison pour laquelle je peux parfaitement me tourner vers le Gouvernement. Je ne me dissimule pas, en effet (*L'orateur se tourne vers la droite*), les difficultés qui peuvent apparaître dans ce que je vais dire. Je suis de ceux qui pensent que si l'armée française doit faire face à différentes tâches en des lieux fort divers, sa tâche essentielle est encore actuellement en Algérie. (*Applaudissements à droite et au centre droit.*)

S'il est nécessaire que certains chefs, ayant agi par calcul, par ambition politique ou pour d'autres raisons qui m'échappent et qui ne me regardent pas, puisque la justice en est saisie, soient poursuivis et paient leurs erreurs — erreurs sans doute très coupables puisqu'elles pouvaient mener ce pays au seuil d'une guerre civile — je n'en pense pas moins que l'immense majorité des officiers et des sous-officiers qui se sont trouvés derrière eux restent de purs Français, de bons Français qui n'ont pas entendu faire autre chose que de croire à ce qui s'appelle leur pays et leur patrie. (*Applaudissements à gauche, au centre, au centre droit et à droite.*)

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Alors, qu'on les libère !

M. Pierre Pasquini. J'exposais précisément cela hier aux magistrats qui m'écoutaient dans l'enceinte de justice où se déroulait un procès de ce genre.

M. Jean-Marie Le Pen. C'est sordide. (*Interruptions à gauche et au centre.*)

M. Pierre Pasquini. Vous ne m'empêchez pas de parler...

M. Jean-Marie Le Pen. C'est sordide, vous dis-je ! (*Nouvelles interruptions à gauche et au centre.*)

M. Pierre Pasquini. ... et je suis assez grand pour répondre tout seul.

Vous êtes bien facilement dégoûté quand on parle de certaines choses, monsieur Le Pen !

M. Jean-Marie Le Pen. Dites-le au Gouvernement et pas à nous.

M. Pierre Pasquini. Monsieur Le Pen, vous me dites : adressez-vous au Gouvernement. Je vous réponds qu'ici il y a tout le monde, il y a les députés et il y a le Gouvernement. Je suis là pour m'expliquer.

J'arrive à ma conclusion.

Je suis de ceux qui pensent que l'unité de la nation est plus que jamais nécessaire à ce pays et au Gouvernement et que le problème algérien ne peut pas se régler sans cette unité.

Cette unité de la nation, elle passe par les Français d'Algérie. Cette unité de la nation, elle passe par les Musulmans d'Algérie. Cette unité de la nation, elle passe également...

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Par l'Algérie française.

M. Pierre Pasquini. ... par l'armée française. C'est la raison pour laquelle, alors que l'opinion publique en a déjà pris conscience, alors que la rigueur des tribunaux s'est déjà manifestée au point qu'hier l'accusation répugnait à jouer son rôle, je n'hésite pas à dire, me tournant vers le Gouvernement, qu'il appartient peut-être, après cette rigueur, de permettre que se fasse l'oubli, de réintégrer dans le sein de la communauté nationale ceux qui, peut-être, ont eu une vue trop courte de leurs devoirs, mais qui n'en restent pas moins de bons Français et de loyaux serviteurs de leur pays.

Les observations, monsieur le ministre chargé des affaires algériennes, que je viens d'avoir l'honneur de faire, s'adressaient en fait — c'est certain — beaucoup plus au Gouvernement qu'à mes collègues, puisque c'est le Gouvernement qui est censé recueillir le bénéfice de ce qui s'est dit du haut de cette tribune. Si vous pouvez y puiser certains éléments de votre action de demain, j'en serai heureux et fier, conscient d'avoir joué mon rôle de parlementaire, refusant la critique destructive et soucieux seulement de l'unité de mon pays. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur plusieurs bancs au centre droit et à droite.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Guy Mollet. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Guy Mollet. Madame la présidente, mesdames, messieurs, avant d'en venir au problème algérien qui fait l'objet de notre discussion, je voudrais dire quelques mots du débat lui-même ou, plus exactement, du fait que nous ayons un débat.

Je voudrais sincèrement pouvoir m'en féliciter, mais je ne saurais le faire que si j'avais la certitude qu'il ne s'agit pas là d'une éphémère concession ou d'un recul consenti à regret.

En négligeant, je devrais dire en méprisant le Parlement, le pouvoir fait courir de très grands risques à la République et à la nation. Cela, je veux le dire sans passion, mais avec gravité.

J'entends bien que M. le Président de la République renouvelle chaque jour ses appels à l'unité de la nation en face des périls que court notre pays, en face des dangers internationaux, qu'il invite le pays à l'aider quand la République est menacée. Mais tout cela passe par-dessus la tête des parlementaires.

Je sais, autant que quiconque, que le régime parlementaire n'est pas sans faiblesse. Je n'ignore pas que les fautes réelles de son fonctionnement, autant que les sarcasmes de ses adversaires, avaient réussi à le discréditer dans l'esprit public. Nous avons tous connu la période fort récente — et dont certains d'entre vous furent bénéficiaires — où, pour devenir parlementaire, il fallait faire de l'antiparlementarisme. (*Sourires.*)

Mais je sais que, déjà, tous, vous vous posez la question : où cela mène-t-il ?

Pour préserver l'unité de la nation, pour éviter à notre pays la guerre civile et la violence, mon parti et moi-même avons pris, en des heures difficiles, des responsabilités qui nous donnent le droit de vous crier : casse-cou !

Vous ne pouvez pas ne pas voir que la violence est partout, que la désunion est générale. Pour avoir confondu les applaudissements de la foule avec l'assentiment du peuple...

A droite. Très bien !

M. Guy Mollet. ... pour avoir confondu l'affirmation hautaine de l'autorité avec son exercice discret mais ferme et réel, pour avoir négligé les problèmes quotidiens et les avertissements des intermédiaires, vous vous trouvez tout à coup face aux problèmes, sans autorité réelle et coupé du soutien populaire. (*Applaudissements à l'extrême gauche, au centre gauche, au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.*)

A ce peuple, vous avez donné rendez-vous dans les rues et sur les places publiques ; c'est là qu'il vient aujourd'hui vous crier sa réponse. Ne pouvant plus attendre de ceux qui sont ses représentants légitimes — les parlementaires — qu'ils remplissent leur mission avec efficacité, ils s'adressent directement à vos représentants et assiègent les préfetures.

Dans l'injustice généralisée, chacun veut se faire justice et, n'espérant plus convaincre, il essaie de vaincre. Il a recours à la violence et il vous contraint, par là même, à user, à votre tour, de la violence ou, encore, à reculer, ce qui devient de plus en plus fréquent et ce qui doit, tout de même, être fort désagréable pour un pouvoir qui se voulait fort. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mesdames, messieurs, quand je tiens, au nom de mes amis, ces propos, ce n'est ni la nostalgie du passé, ni l'esprit partisan qui m'incitent à le faire ; c'est l'angoisse réelle qui est en moi, face à la situation ainsi créée.

L'usage abusif qui a été fait de la Constitution et du règlement, le mépris dans lequel on a tenu ce Parlement, le manque d'objectivité des moyens officiels d'information, tout cela crée un climat fort dangereux. Je souhaite sincèrement que la tenue du débat d'aujourd'hui signifie que nous entrons dans une phase nouvelle, où le Parlement pourra enfin jouer son rôle véritable. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est comme membre de ce Parlement, fier de l'être, porte-parole d'un groupe attaché à la démocratie parlementaire, d'un groupe qui se sait, sur la question aujourd'hui discutée, fort minoritaire, que je voudrais maintenant vous dire le point de vue de mes amis et le mien sur le problème qui vous est soumis.

Je ne reprendrai pas par le détail l'exposé de notre politique dans ce domaine, soucieux de me limiter aujourd'hui à l'essentiel et au présent.

Nous avons maintes fois proclamé notre accord sur la politique définie par M. le Président de la République, soit le 16 septembre, soit à la veille de la conférence d'Evian. Aujourd'hui encore, nous approuvons la reprise des négociations, si tant est que la promesse en soit contenue dans des déclarations restées fort vagues.

Je voudrais pourtant, en quelques mots, dire que notre assentiment ne va pas à certaines des raisons données ou des méthodes envisagées. Nous tenons, par exemple, l'éventuelle partition comme une mauvaise, une fort mauvaise solution, ou, pour mieux dire, nous considérons que ce n'est absolument pas une solution. (*Applaudissements à l'extrême gauche, au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.*) et nous pensons que les considérations « cartiéristes », parfois employées, constituent une grave, une très grave erreur politique. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Or je détache — certain ne n'en pas déformer l'esprit — de l'exposé du Premier ministre la phrase ci-après :

« Faute de la coopération et de l'association, la sécurité de cette population, comme celle de la population musulmane résolue à rester à nos côtés, ne serait alors assurée que par la séparation, une organisation autonome, le reste des habitants vivant, désormais, sans que la France ait à y pourvoir. »

J'ai cru retrouver ici l'écho des propos de M. le Président de la République lorsqu'il envisageait qu'en cas de sécession « ils tomberaient dans la misère, le chaos, en attendant le communisme... » — c'est en effet, sans doute, ce qui leur arriverait — « ... mais alors, nous n'aurions plus aucun devoir à leur égard, sinon de les plaindre »

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. C'est beau ! C'est grand !

M. Guy Mollet. « Plus aucun devoir à leur égard... ». « Le reste des habitants vivraient désormais sans que la France ait à y pourvoir... ». Nous ne pouvons pas être d'accord ; nous ne sommes pas d'accord.

Certes, je parle ici au nom d'un parti socialiste. Nous avons, à ce titre, voulu la négociation pour la paix. Nous l'avons même voulue avant d'autres, mais pas pour cette raison-là.

C'est précisément parce que nous sommes socialistes que nous voudrions voir libérer la personne humaine de toutes les servitudes qui l'oppriment. Cet objectif, nous le poursuivons pour tous les peuples, sans tenir compte de la couleur de leur peau ou de leurs croyances.

Or la proposition énoncée est en contradiction totale avec cet objectif.

Quelle étonnante conception de l'égalité et de la fraternité ! A peine trouve-t-on chez M. le Président de la République l'évocation d'une éventuelle pitié — « il ne nous resterait qu'à les plaindre » — à l'égard des victimes de la misère et du chaos. Cette simple évocation, je dois dire qu'on ne l'a même pas trouvée dans l'exposé de M. le Premier ministre !

M. Marius Durbet. Mais s'ils ne veulent pas de nous ?

M. Guy Mollet. J'y viendrai dans un instant. J'essaierai de vous démontrer que même dans ce cas votre intérêt égoïste devrait vous faire tenir un autre langage.

Nous sommes des démocrates, ce qui nous empêche d'envisager d'un esprit tranquille l'heure où ces mêmes victimes, après avoir été la proie de la misère et du chaos, deviendraient celle du communisme ou, plutôt, du régime totalitaire abusivement baptisé « communisme ».

Enfin, nous avons d'autres préoccupations.

Nous n'avons jamais cessé de dénoncer le régime économique dans lequel nous vivons, ce régime extraordinaire fondé sur la seule recherche du profit et dont la thèse de M. Cartier, ici reprise, est une des plus belles illustrations. Elle se résume à ceci : s'il n'y a plus de profit outre-mer, que les capitaux s'en aillent ; ils trouveront une meilleure rentabilité ailleurs.

On me dira — et je comprends que vous me le disiez — que tout cela est évident, que c'est un langage normal de ma part puisque je suis socialiste. Mais il est aussi évident que M. le Président de la République n'est pas socialiste.

M. Gilbert Devèze. Ce n'est pas certain ! (Sourires.)

M. Guy Mollet. Laissez-lui le soin d'en décider lui-même.

Et s'il en était ainsi, je comprendrais mieux la hargne de certains d'entre vous à son égard. Mais il est des arguments dont je ne comprends pas qu'ils n'aient pas retenu son attention, ou encore celle de ses fidèles. Je pense, par exemple, à l'éditorialiste du *Courrier du Parlement* qui préconisait un jour le retour à l'hexagone.

Vous vous affirmez partisans de l'indépendance — je vous crois sincères — de l'indépendance du territoire de notre pays, du maintien de la liberté politique du monde libre, de la paix, et je vous sais sincères. Mais pensez-vous vraiment que ces biens seraient préservés si l'Afrique du Nord, puis toute l'Afrique, devaient tomber dans la misère, le chaos et le communisme ? (Applaudissements à l'extrême gauche et sur quelques bancs à droite.)

Même de votre point de vue, que je dénonce comme égoïste, en ne pensant qu'à votre liberté, il faut éviter que ces pays ne tombent sous la dictature. Toujours du même point de vue, en ne pensant qu'à la paix chez nous, il est nécessaire d'empêcher que le tiers monde ne bascule dans le camp des totalitaires. J'avoue mon étonnement d'avoir à répéter des vérités d'une telle évidence.

Je ne prétends pas que la solution du problème qui vous est ainsi posé soit simple. J'entends l'argument facile : Que ne l'avez-vous fait ? Je sais que la solution d'un problème posé après des années d'occupation coloniale sera difficile, qu'il est des rancœurs parfois injustifiées, mais j'affirme que là est la voie de la solution, même si elle est difficile et lente. Il faut faciliter aux anciennes colonies, à tous les pays en cours de développement, à tous les pays encore aujourd'hui sous-développés, l'accession continue mais rapide au stade d'Etats modernes et démocratiques.

Je prends souvent — vous allez me pardonner cette digression — pour le démontrer l'exemple d'un petit pays situé à peu près dans les mêmes conditions, l'exemple d'Israël. Lorsque, après la dernière guerre, les rescapés des camps de la mort ont été regroupés dans ce coin de la Palestine, ils y ont trouvé une terre aussi ingrate, aussi déshéritée que le reste du Moyen-Orient ou que l'Afrique. Or ils sont en train de bâtir un pays moderne, ils ont préservé jalousement leur liberté, leur système démocratique. Dans certains domaines, tel celui de l'agriculture, ils sont en marche vers un système de caractère socialiste, n'en déplaise à certains, et qui donne des résultats.

Comment ont-ils réussi ?

M. Eugène-Cludius Petit. Avec l'argent des capitalistes ! (Rires.)

M. Guy Mollet. Je vous remercie d'aller au-devant de ma pensée. C'est précisément la conclusion que j'entends en tirer dans un instant.

Pourquoi, demandais-je, ont-ils réussi ? Parce que, diront certains, ayant été longtemps spoliés et brimés, ils ne veulent pas voir porter atteinte à leur indépendance et qu'ils font alors preuve d'un courage étonnant. Mais les autres jeunes Etats sont certainement, et pour les mêmes causes, capables du même courage. Il faut donc trouver d'autres raisons. J'en vois deux essentielles.

Pour qu'un pays sous-développé s'industrialise rapidement, car là est le problème, il lui faut des techniciens et des capitaux pour les investissements. S'il lui fallait former lui-même ses techniciens, accumuler le capital nécessaire, cela demanderait des générations.

L'accumulation du capital nécessaire pour réaliser les investissements modernes est impossible à réaliser dans un pays sous-développé. Il a fallu des générations pour le faire dans des pays modernes. Si vous demandez à de jeunes Etats de le faire seuls, ils n'atteindront pas leur but, le chaos et la misère les auront submergés avant et, comme corollaire, ils sombreront dans le soi-disant communisme.

Or Israël avait des techniciens et s'il a eu des difficultés, c'est peut-être parce qu'il en avait trop. Quant aux investissements, ils sont venus du monde entier. Ce pays assure sa vie courante sur son propre budget, c'est-à-dire sur les prélève-

ments effectués annuellement sur sa production propre ; quant aux fonds réservés à l'investissement, la quasi-totalité provient des souscriptions volontaires des juifs du monde entier qui veulent aider leurs frères à préserver leur vie et leur liberté.

Je m'excuse de citer l'exemple d'Israël. J'en parle d'autant plus librement que je ne suis pas juif, mais j'estime qu'il y a là un exemple donné par un pays vivant dans une zone absolument aussi déserte et aussi triste que celle des pays qui l'entourent et qui réussit.

J'entends bien que vous allez me dire que, s'agissant d'Israël, les juifs aident les juifs. Mais, êtes-vous bien sûrs que les Arabes, les Noirs, les Jaunes, les Africains, les Sud-Américains, ne sont pas vos coreligionnaires, ne sont pas vos frères en liberté ? Etes-vous bien sûrs que vous n'avez pas à leur égard exactement les mêmes devoirs que les juifs ont à l'égard d'Israël ?

Ces pays ont besoin de votre aide technique, ils ont besoin de capitaux pour leurs investissements, et cela sans condition, sans préalable, sans intervention intérieure, sans problèmes de rentabilité. Vous pouvez leur refuser cette aide, ces capitaux, mais ne vous étonnez pas alors qu'ils vous disent un jour que c'est vous qui les avez condamnés au chaos et à la misère et par là-même à l'exploitation des soi-disant communistes. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Je sais bien que c'est une manière d'aborder le problème qui n'est pas coutumière et qu'il se trouvera des économistes, dont je dirai volontiers que ce sont des économistes du temps de papa, pour estimer que c'est trop cher et qu'il vaut mieux dans ce cas-là garder l'argent pour d'autres fins.

Vis-à-vis de ces économistes, nous n'aurions plus aucun devoir sinon de les plaindre, et nous avec.

Cette trop longue digression terminée, je veux en venir maintenant au problème actuel, posé sous un jour très simple : les travaux d'Evian peuvent-ils reprendre avec une chance de succès ?

Certes, on peut aussi — et je l'ai entendu faire depuis ce matin — rechercher qui a fait ajourner Evian, où sont les responsabilités.

On peut entendre les uns déclarer que c'est le F. L. N. qui porte la responsabilité totale de l'échec momentané ; d'autres affirmer que la France porte tous les torts.

Un esprit objectif sait que c'est moins simple. Tout, d'ailleurs, dans le drame algérien est moins simple que ne le proclament les slogans, et l'histoire offre à quelques-uns d'entre-nous de bien cruelles revanches sur ceux qui hier critiquaient, génaient, empêchaient l'action difficile des hommes chargés de responsabilités.

Mais je m'en tiens à la question : la négociation est-elle encore possible ?

Constatons, d'abord, qu'elle est nécessaire. Répétons-nous que, quels que soient les succès militaires et fort heureux, il n'y aura pas, il ne peut pas y avoir de solution strictement militaire au drame algérien. Quiconque discute cette proposition se doit d'apporter d'autres propositions.

Nécessaire, la négociation peut-elle reprendre ?

Je dirais volontiers qu'elle ne doit pas reprendre, mais qu'elle doit commencer.

Si l'on en croit les informations de presse — notre seule pâture — le dialogue n'est pas encore vraiment engagé, les interlocuteurs s'en étant tenus jusqu'à maintenant à énoncer des propositions pour la plupart connues depuis fort longtemps.

Cette phase exploratoire terminée, il est nécessaire de passer à la suite, c'est-à-dire à la négociation proprement dite.

Les sujets de cette négociation sont multiples. Nous en avons entendu évoquer de nombreux : Le cessez-le-feu, les garanties sur les conditions dans lesquelles interviendra le scrutin sur l'autodétermination, l'étendue du territoire où s'appliquera celle-ci et, par là même, le problème du Sahara, les garanties fondamentales auxquelles ont droit les individus et les diverses communautés minoritaires qui vivent en Algérie, les bases militaires dont le Gouvernement français demande le maintien, enfin, la représentativité des dirigeants du F. L. N.

De ces problèmes, tous graves, tous difficiles à résoudre, je veux dire qu'il en est deux qui dominent le tout : un vrai et un faux.

Le vrai problème est celui des garanties ; le faux problème, celui de la représentativité du G. P. R. A.

Du premier, celui des garanties des collectivités minoritaires, au risque de me répéter une fois de plus, je veux dire qu'il est essentiel, je dirai volontiers qu'il est « le problème ».

Nous avons, nous socialistes, avant beaucoup d'autres, proclamé le droit à la majorité de dire la loi en Algérie. Je m'étonne parfois — je dois le dire sans passion simplement parce que c'est vrai — de la passion que mettent certains à proclamer leur volonté d'intégration en Algérie sous les slogans les plus variés, alors que ce sont les mêmes qui s'opposaient dès le premier jour à la simple égalité dans le vote, c'est-à-dire au collège unique. (Applaudissements à l'extrême gauche, au centre gauche, au centre et sur plusieurs bancs à droite.)

Je dis que le vrai problème est celui de la coexistence sur le sol algérien des hommes appartenant à différents groupes ethniques. Là est la question.

Ce n'est pas un hasard si nous sommes tombés d'accord en affirmant cette préoccupation avec les représentants de tous les partis de la gauche démocratique, avec les représentants de tous les syndicats libres de ce pays. C'est qu'il s'agit, en l'espèce, des principes fondamentaux de la démocratie.

Je vous indique, monsieur le ministre d'Etat, ou je le signale à vos services, qu'il existe un fort utile document dont je n'imposerais pas la lecture à l'Assemblée. C'est celui qui ressort des travaux de l'ensemble des organisations dont je viens de parler et qui a sur le problème des garanties et des garants fait une étude à laquelle aucune autre dans ce pays n'est comparable.

Du point de vue français, dis-je, ce problème devrait être sans cesse au premier plan des préoccupations. J'ajoute que du point de vue F. L. N., les esprits politiques parmi eux devraient se rendre compte que le problème de l'intégrité du territoire lui-même, celui qui leur tient le plus à cœur, est intimement lié au problème précédent des garanties.

Je m'étonne que cette évidence ne s'impose pas à tous. Révons pour un instant. Supposons, en effet, cette question des garanties aux individus et aux groupes minoritaires réglée. Supposons que la coexistence pacifique, voire un jour fraternelle, soit assurée à l'intérieur de l'Algérie. Croyez-vous qu'il resterait des difficultés insurmontables sur les autres problèmes, même le cessez-le-feu, les garanties sur l'autodétermination, le Sahara, les bases militaires ? Tout changerait alors.

Inversement, essayons d'évoquer n'importe laquelle de ces questions, le problème des garanties des minorités n'étant pas réglé. Alors, la question apparaît comme insoluble.

Je l'ai dit, le problème algérien est là tout entier.

Mais j'ai parlé d'un autre problème que j'ai qualifié de faux et qui pourtant joue un rôle terrible, puisqu'il fausse le débat. C'est celui de la représentativité du F. L. N. ou du G. P. R. A.

Dans la discussion sur le caractère de cette représentativité, le recours à la logique, l'esprit juridique ne sont d'aucun secours, je dirai même au contraire.

Les représentants F. L. N. en effet tiennent à peu près le raisonnement suivant, si j'en crois encore une fois mes lectures : Nous sommes ici comme représentants de ceux qui se battent. A ce titre, nous sommes prêts à traiter des problèmes qui touchent à l'arrêt des combats, à l'autodétermination et nous acceptons de prendre des engagements dans ces domaines. Si vous souhaitez nous voir discuter d'autres questions, telles que les garanties à assurer aux minorités ou les rapports d'association entre l'Algérie et la France, si vous nous demandez de nous engager à ce sujet, c'est que vous nous considérez comme qualifiés pour prendre de semblables engagements. Alors, dites-le et reconnaissez-nous comme le Gouvernement provisoire de la République algérienne.

Je dois dire, moi qui n'accepte pas cette thèse, que ce raisonnement est d'une logique fort peu discutabile.

Que dit le Gouvernement français de son côté ? Nul de nous n'est qualifié pour décider quel sera le Gouvernement algérien de demain, ni vous ni nous. Ce sont les Algériens librement consultés qui diront eux-mêmes quel gouvernement ils veulent. Autrement, que resterait-il de l'autodétermination, si nous procédions ainsi ?

Disons-le, cette réponse, que j'approuve, est, elle aussi, d'une logique impeccable.

Malheureusement, la confrontation de ces positions logiques crée une impasse et la discussion devient un dialogue de sourds. D'une part, le F. L. N. soucieux de voir limiter, sinon la discussion car il a accepté d'exposer son point de vue, en tout cas les engagements aux problèmes du cessez-le-feu et de l'autodétermination, introduit cependant — et c'est logique — la question de l'ère géographique dans laquelle on votera et, par là-même, le problème du Sahara et celui de l'intégrité du territoire, problèmes qui — nous venons de le dire — sont insolubles, si l'on n'a pas réglé auparavant le statut des minorités.

De son côté, le Gouvernement français, ignorant ce que sera la volonté des dirigeants algériens de demain, se trouvant en

face d'une absence totale d'engagements et de garanties, se préoccupe d'assurer lui-même les garanties des minorités, et cela dans toutes les hypothèses : francisation, sécession, association, c'est-à-dire que nous entendons parler de nouveau de « regroupement », de « partition », hier soir de « dernier refuge », toutes mauvaises, très mauvaises solutions, mais mauvaises — je le répète — parce qu'il n'est pas de bonne solution à un problème mal posé.

Est-il donc impossible de sortir de cette impasse ? Je ne saurais ignorer les difficultés de l'action dans ces cas-là et je n'ai pas la prétention de faire la leçon. Je me permets seulement d'apporter ici une suggestion. J'essaie de faire en sorte que ma critique soit positive et que mon opposition, si elle doit être efficace dans tous les autres domaines, soit constructive, sur ce point au moins.

Ceux-là même qui rejettent ici l'idée de la négociation, ceux-là même qui la condamnent comme impie, savent bien au fond d'eux-même qu'il n'y aura pas d'autre solution et que la guerre seule resterait sans issue. Il faut donc renouer la négociation.

Quant à la représentativité du F. L. N., n'est-il pas possible — c'est la question que je pose — de dire à ses chefs et qu'ils l'acceptent et qu'on sache que cela leur a été dit, que le monde entier connaisse sur ce point notre position : « Vous êtes ici à un double titre, en représentants de ceux qui se battent et en candidats à la direction de l'Algérie de demain. En cette deuxième qualité, vous pouvez vous engager sur l'avenir. Et non seulement vous pouvez, mais vous devez le faire. Ceux qui se prononceront demain ont le droit de connaître votre programme et les engagements consécutifs à ce programme. Le Gouvernement français qui a en charge la protection des droits des siens a besoin de savoir quelles garanties vous offrez à ceux-ci ? »

Chacun y trouverait un large profit. Le jour où il deviendrait possible de dire aux habitants de l'Algérie : « Dans le choix qui vous est offert — et qui doit, à mon avis, rester offert — entre la sécession, la francisation et l'association, il est une option que vous recommandant à la fois le Gouvernement français et le F. L. N., c'est l'association. Celle-ci va assurer à la majorité musulmane le droit de gérer votre pays dans l'indépendance, elle va en même temps garantir les individus et les groupes ethniques par telle ou telle méthode, avec tel ou tel garant », j'ai la conviction que le résultat du vote ne ferait alors pas de doute. Certes, on trouverait encore — on en trouvera toujours — des opposants : les uns dont l'opposition qu'ils savent vaine serait, comme aujourd'hui déjà, uniquement fondée sur l'espoir de regrets des lendemains ; les autres, les ultras des deux camps qui reprocheraient aux négociateurs leurs concessions réciproques. Mais l'immense majorité, confondant même les adversaires d'aujourd'hui, saluerait avec joie cette chance de paix et de réconciliation. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur quelques bancs à gauche, au centre et à droite.)

Mme la présidente. La parole est à M. Battesti.

M. Pierre Battesti. « L'unité française menacée, l'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions... Dans la métropole des mouvements en sens opposé renforçant, d'heure en heure, leur passion et leur action » : par ces mots, mesdames, messieurs, le général de Gaulle décrivait devant l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1958, la situation qu'il se proposait de redresser.

Hélas ! comme ces expressions paraîtraient faibles si on les employait pour qualifier la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui l'Algérie et même le pays tout entier.

Que voyons-nous en Algérie. Dans les villes, des agitateurs F. L. N. organisent des cortèges derrière le drapeau de la rébellion. Européens et Musulmans se guettent avec méfiance, avec crainte. Le désarroi règne dans l'armée et la discipline militaire est ébranlée. Enfin, l'incompréhension paraît être devenue grande entre les Européens et les soldats du contingent.

On sait bien, on comprend bien qu'un certain degré de désespoir rend aveugle. Et il est d'autant plus regrettable que, par suite de la mainmise de l'autorité sur tous les moyens de pression et d'information, aucune voix dans laquelle les Algériens auraient eu confiance n'ait pu s'élever à ce moment pour les mettre en garde contre le piège et pour les adjurer de ne pas commettre de gestes contraires à leur propre intérêt.

Une campagne de presse, bien orchestrée, reprend contre les « pieds noirs » les griefs classiques. En prenant contact avec l'Algérie, écrit-on couramment, le « bidasse moyen » — qu'on me pardonne cette expression — découvre que le peuple musulman est un peuple malheureux dont la misère le scandalise, dont l'exploitation l'écoeure et dont la révolte lui paraît en définitive compréhensible.

Cette propagande est telle que cette vision est, en effet, en partie seulement celle que recueille le soldat métropolitain.

Il est tellement prévenu de cet aspect des choses qu'il ne peut dans ce domaine qu'être prêt à la découverte et aux surprises; ce qui le frappe, en revanche, avec la force de l'inattendu, ce sont deux éléments; en premier lieu, l'existence d'un monde de travailleurs modestes qui n'exploitent personne et ne demandent qu'à demeurer Français sur une terre qu'ils ont façonnée et qui est aussi la leur; en second lieu, les magnifiques réalisations: les villes, les ports, les barrages, les routes, les cultures sur cette terre de France grâce au travail de ces « pieds noirs » si décriés.

En 1958, le contingent avait déjà pesé tout cela: le Pour et le Contre, le Bien et le Mal.

En général, il considérerait que le mal pouvait être corrigé, le bien conservé.

En donnant le meilleur de lui-même aux tâches de la pacification, en enseignant, en bâtissant, en soignant, le « bidasse moyen » en était venu à penser que sa présence — la présence de la France — était nécessaire pour redresser ce qu'il pouvait y avoir de mauvais.

C'est ainsi que l'armée prit en main le mouvement du 13 mai 1958. Il est bon, je le sais, d'ironiser maintenant sur cette période et sur les scènes de fraternisation du Forum. Pourtant, tout cela a eu lieu et ainsi qu'il a été dit.

On aurait pu contraindre quelques centaines de Musulmans à « monter » au Forum, mais nulle force au monde n'aurait pu obliger des dizaines de milliers à manifester, d'une façon aussi évidente, aussi éclatante, de la joie et de l'émotion. (*Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.*)

Ni le contingent, ni les Musulmans n'étaient hostiles à l'idée de l'Algérie française. Mais, à partir du moment où l'on s'éloignait des idées-forces: « la France de Dunkerque à Tamanrasset », « 55 millions de Français à part entière », qui soudaient les Musulmans, les Européens, l'armée — à partir du moment où l'on montrait, de plus en plus nettement, la « volonté de négocier » avec le F.L.N. et de rendre l'Algérie indépendante, on devait, inmanquablement, aboutir à la dissociation.

Les Français, de nouveau menacés de perdre le sol natal, étaient rejetés dans l'angoisse et dans la colère.

Ce mouvement même éloignait d'eux les Musulmans, pressés, par ailleurs, par la nécessité de donner des gages à ceux qui apparaissaient désormais comme les maîtres de la future Algérie. Qui d'entre nous sera assez injuste pour les condamner ?

Les cadres de l'armée, qui avaient engagé leur parole, sur la foi d'affirmations officielles, se voyaient acculés à un choix dramatique entre le parjure et l'aventure.

L'opinion métropolitaine et le contingent, à qui l'on faisait miroiter les perspectives d'une paix prochaine, par un accord avec le F. L. N., étaient naturellement portés à considérer comme des gêneurs tous ceux que cette négociation pouvait, légitimement, inquiéter.

De plus, tous ceux qui voulaient conserver l'Algérie à la France étaient considérés comme des « ultras », voire comme des fascistes.

Quand le chef de l'Etat affirme être le seul capable de s'opposer au courant d'opinion favorable à la « paix à tout prix », on est tout de même obligé de constater que c'est lui qui l'a créé.

Le moral de la nation, c'est d'abord une affaire de gouvernement. On ne peut pas, sans ébranler profondément ce moral, proclamer un jour « l'Algérie, terre organiquement française, aujourd'hui et pour toujours » et, trente mois plus tard, parler de « république algérienne ».

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Ce sont des menteurs !

M. Pierre Battesti. Ces contradictions ne sont plus possibles quand des peuples entiers s'engagent avec leur sang et leur âme. Ils doivent savoir pourquoi ils se battent; ils ont besoin qu'on s'y tienne. Le 22 avril était « dans la nature des choses ».

Quant à nous, quelle que soit la légitimité, quelle que soit la légalité, quels que soient les référendums, personne ne nous contraindra à regarder comme des criminels ces infortunés généraux, ces officiers dont la seule ambition fut de conserver à la France un morceau d'elle-même. (*Très bien! très bien! à droite.*) Nous pensions ainsi en 1940; nous continuons à penser de la même manière.

Il est dans l'effroyable logique d'une politique que Ben Bella séjourne dans un château et que Challe soit dans une prison.

Et maintenant que chacun de ces deux hommes est à la place que lui assignent « les choses telles qu'elles sont, dans le monde tel qu'il est », le F. L. N. s'est-il montré plus accommodant ?

D'avance, on lui a déjà presque tout donné: l'indépendance, la représentativité. Tout cela pourquoi? Seulement pour qu'il vienne négocier. Il s'offre même le luxe de rejeter la philosophie bourguibiste: « Prends ce que l'on t'offre; le reste viendra tout seul ».

Pourquoi changerait-il de tactique, alors qu'il lui suffit de dire non à tout ce que le Gouvernement, soucieux de « relancer la négociation », cède toujours un peu plus ?

Aujourd'hui, c'est la comédie diplomatique, sentimentale, nationale du Sahara, comme si l'on voulait faire passer dans l'ombre l'autre cruelle réalité: l'abandon de l'Algérie et de sa population.

Bien sûr, on a parlé ici de garanties, mais nous avons trop connu le processus tunisien et le processus marocain pour entretenir quelques illusions. Je ne peux évoquer sans une immense tristesse le fait que l'armée française occupait Meknès, au moment du drame affreux que fut le massacre des Français dans cette ville et que, le lendemain, elle était félicitée pour son calme et son sang-froid.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Par M. Grandval !

M. Pierre Battesti. Nous venons de rappeler comment la politique française a dégradé la situation de la France en Algérie.

Il en va de même sur le plan international. Chaque jour consacré à discuter l'avenir de l'Algérie avec le G. P. R. A. accentue la reconnaissance de sa représentativité. C'est pourquoi il fait traîner les choses et n'a aucun intérêt à les voir avancer. Il faudrait tout céder si l'on tient à ce qu'il accepte d'aboutir. Le bras a suivi le doigt et il est de plus en plus difficile de les retirer.

Ma conclusion sera simple. Les moins passionnés se demandent: actuellement, dans l'angoisse d'un lendemain de plus en plus incertain, si la même détermination mise au service d'une autre politique, n'aurait pas eu finalement pour conséquence d'amener la paix, de combler un fossé qui se creuse chaque jour davantage et d'unir dans le même destin les populations des deux rives méditerranéennes.

Monsieur le ministre d'Etat, il me souvient, lors du précédent débat sur l'Algérie, de vous avoir écrit. Je vous disais que dans sa sérénité et sa cruauté aussi, l'histoire écrite par les hommes, qu'ils soient de droite, de gauche ou du centre, n'avait retenu que les seuls noms de ceux qui s'étaient pliés à la dure loi du devoir, en maintenant l'intégrité du territoire.

C'est le souhait que je forme dans le fond d'un cœur déchiré, pour les hommes responsables qui dirigent le destin du pays et pour notre patrie. Et c'est à mes deux fils qui se battent, comme tant d'autres en Algérie, pour que la France continue la France, que je dédie cette espérance. (*Applaudissements au centre droit et à droite.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Georges Bidault. (*Applaudissements au centre droit et sur divers bancs au centre gauche et à droite.*)

M. Georges Bidault. Mesdames, messieurs, le débat qui s'est institué aujourd'hui a l'apparence ou plutôt la prétention d'être un débat sur l'Algérie.

En réalité, il s'agit, pour évoquer certaine morale qui fit peu d'adeptes, d'un échange de propos sans obligation ni sanction. La concession qui a été faite ne nous conduit à aucune issue. Les membres du Parlement sont autorisés à exprimer des opinions, sans plus de pouvoirs pour les faire triompher que s'il s'agissait d'une assemblée consultative.

Nous parlons pour notre conscience et pour l'avenir. Les moyens d'agir sur le présent, qu'il s'agisse des paroles ou qu'il s'agisse des événements, ne sont pas entre nos mains. Les pleins pouvoirs et l'article 16 de la Constitution, voilà « le couronnement de l'édifice », comme on disait sous le deuxième Empire. (*Sourires au centre droit et sur divers bancs.*) Les représentants élus qui composent cette Assemblée n'ont pour rôle que de faire dans cet hémicycle ce qu'on appelle de la figuration intelligente. (*Sourires et applaudissements sur certains bancs au centre, au centre droit et à droite.*)

Au surplus, de quoi parlons-nous? S'il faut en croire l'ordre du jour, nous parlons d'un discours prononcé hier par le Premier ministre.

Pour son malheur, celui-ci a trop prononcé de harangues qui ne ressemblaient pas à celle que nous venons d'entendre

et qui disaient même le contraire. Depuis trois ans, la vérité du lendemain n'a jamais été celle de la veille. J'ai trop gardé le souvenir des paroles, privées et publiques, de M. Michel Debré au cours de sa carrière pour ne pas éprouver de l'émerveillement, et même de la révolte, devant sa faculté indéfinie de se contredire ! (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Mais si l'on considère les faits et non l'illusion, si l'on a un peu de mémoire de tant d'affirmations abandonnées et démenties, on est obligé de constater que le Premier ministre n'exerce — assurément parce qu'il ne le peut pas — aucune des responsabilités que la Constitution lui confie. Il obéit, il exécute et il n'en sait pas plus qu'un autre sur ce qui sera décidé demain — mais pas par lui.

Cela est si vrai que le Premier ministre n'a absolument rien révélé que nous n'ayons déjà lu dans les journaux ; il en a même beaucoup moins dit que nous n'en avons lu. (*Sourires sur divers bancs.*)

En réalité, ce dont nous discutons, ce n'est pas du discours d'hier ; c'est du futur message du 12 juillet ou des discours de Lorraine. C'est au sommet de l'Etat et là seulement que les orientations sont prises et les commandements donnés. Là est la volonté ; au banc du Gouvernement, nous ne trouvons que la discipline. (*Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs au centre gauche et à droite. — Mouvements divers à gauche et au centre.*)

Tous nous pouvons faire cette constatation : nous sommes une apparence de Parlement qui discute avec une apparence de Gouvernement. (*Applaudissements au centre droit, à droite, au centre gauche et sur divers bancs.*)

Sur l'Algérie, tout a été dit depuis trois ans, tout et le contraire de tout et par les mêmes. (*Sourires et applaudissements sur divers bancs.*)

C'est une pure fiction que de nous parler encore d'autodétermination. La solution la plus française a disparu des éventualités que le Gouvernement propose aux populations d'Algérie. En revanche, ceux qui ont pris le parti de la France et qui, en 1958, constituaient la quasi-totalité des votants se voient aujourd'hui classés d'office et d'avance comme minorité.

Ce n'est pas de l'autodétermination que de proclamer d'avance, à Paris, que l'Algérie sera un Etat souverain au dedans ou au dehors. Ce n'est pas l'autodétermination qui permet de souhaiter bonne chance à l'Amérique ou à la Russie si elles veulent nous remplacer.

Allons-nous faire voter les Algériens pour savoir quel successeur ils préfèrent ?

Ce n'est pas l'autodétermination qui permet de décider d'avance d'un partage de l'Algérie, pour lequel le rappel des troupes constitue déjà une indication que l'Algérie algérienne pourra avoir cours forcée, c'est-à-dire que les regroupements seraient facilités par l'abandon.

Le partage, c'est le contraire de l'autodétermination. Nous avons entendu déclarer hier que des zones de regroupement étaient sinon prévues, en tout cas clairement dessinées, c'est-à-dire que les intéressés ne pourront pas être consultés ni sur leur volonté d'être regroupés — car s'ils n'ont pas envie de l'être ? — ni sur l'endroit où ils accepteraient d'être regroupés.

Au lieu de l'autodétermination, terme qui surnage dans le vocabulaire malgré toutes les déclarations contradictoires avec lui, il s'agit d'un découpage autoritaire et arbitraire. (*Applaudissements au centre droit et à droite.*)

Pour rester Français, il ne suffirait pas d'en avoir envie, il faudrait en avoir la volonté tellement farouche qu'elle irait jusqu'à incommoder les calculs du Gouvernement français.

De toutes les solutions qu'il est possible d'imaginer, la prétendue solution par le partage est celle qui fait contre elle l'unanimité ; le F. I. N. n'en veut pas ; les « braves » sont contre ; ceux qui sont fidèles à la France n'en veulent pas ; les « ultras » sont contre. Mais qu'importe ! Il y a longtemps qu'on voyait venir le Pouvoir sur ce chemin par la seule distinction dans la façon dont étaient traités par l'éloge ou le blâme ceux qui se battaient pour nous, les « ultras », et ceux qui se battaient contre nous, les « braves ».

Maintenant, on nous dit qu'il y a d'autres exemples de partage qui ont eu lieu même pour sauvegarder des populations musulmanes. Si cette affirmation du Premier ministre a un sens, je ne vois que le Pakistan à qui elle s'applique. Naguère on nous parlait de la Suisse, du Liban, de Chypre ; voilà maintenant le tour du Pakistan et comme il y a désormais cent pays représentés aux Nations Unies, nous avons peut-être quelques possibilités de trouver encore d'autres exemples.

D'abord, c'est absurde, ensuite c'est odieux. Le seul exemple valable est celui d'Israël en face des pays arabes : le partage, c'est la guerre de Cent ans.

L'autodétermination est tellement éloignée de la politique suivie, qu'on n'a même pas demandé leur avis à des populations à qui on avait pourtant fait des promesses. Vous vous rappelez : « Indissolublement unies pour maintenant et pour toujours ». On ne leur a même pas demandé si la trêve unilatérale ne les mettait pas en grave péril. La trêve unilatérale, c'est assurément une grande innovation militaire et lorsque Léon Blum eut, à la fin de la III^e République, l'idée d'un désarmement unilatéral ou exemplaire, je ne me rappelle pas qu'il ait persisté dans cette inspiration ni qu'il en ait saisi son propre parti.

Toujours est-il que la trêve unilatérale, en dehors de son caractère d'innovation, a donné des résultats, ceux que n'importe quel homme de bon sens pouvait prévoir : les pertes des fellagha ont considérablement diminué, les pertes des Français ont considérablement augmenté.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Evidemment !

M. Georges Bidault. Sur le plan moral la situation est la même. Des hommes ont compris, parmi ceux qui se battent depuis longtemps avec nous et pour nous, qu'il y avait des gens qui voulaient encore se défendre — les fellagha — et d'autres qui s'en remettaient au jugement de l'Histoire et qui avaient cessé de vouloir les défendre.

Je rappelle que la loi issue du vote émis le 8 janvier dernier stipule l'autodétermination et permet l'établissement d'institutions provisoires, exactement cela et rien d'autre.

L'enquête la plus rapide et la plus superficielle suffit à établir qu'il n'y a pas de troisième force et par conséquent pas d'Algérie algérienne. Vivant sur elle-même, reste donc de la loi du 8 janvier la seule autodétermination. Mais, après la proposition de partage et selon l'analyse simple, mais je l'espère claire, que je viens d'en faire, de l'autodétermination à son tour il ne reste rien.

On a solennellement fait voter le peuple pour des chimères. On lui a proposé la paix. On lui offre ou la guerre à perpétuité ou l'abandon accéléré, ou le mélange des deux.

J'avoue ne pas envier celui ou ceux, quels qu'ils soient, qui, faisant bon marché de 130 ans d'histoire de France, en viennent à dire : on retournera à 1830 ; dans le même temps, il est permis de se demander si la métropole elle-même n'est pas en train de revenir à 1793. (*Sourires.*)

On a invoqué, il est vrai, les responsabilités mondiales de la France et particulièrement en Europe. Mais comment ne pas voir que nous vivons dans un monde où tout se tient désormais. Lutter contre le péril communiste à Berlin, au nom de quelle logique cela signifierait-il qu'on doit renoncer à lutter contre lui dans une terre qui est française depuis 130 ans ? (*Applaudissements sur certains bancs au centre droit et à droite.*)

Si les paradoxes abusifs avaient encore le pouvoir d'agir sur des esprits qui ont renoncé à la logique, je rappellerai à M. Michel Debré, ou au Gouvernement que pendant des années le Premier ministre a lutté farouchement contre une conception de l'Europe que je défendais et pour une Algérie française qu'aujourd'hui il abandonne.

Qu'on ne dise pas, pour nous rassurer, que le partage pourra être provisoire. Tout est provisoire dans l'histoire du monde, même les gouvernements. Nous avons aussi appris, hélas ! qu'il y a des convictions provisoires.

Eh bien ! nous sommes un certain nombre qui n'éprouvons pas le goût de tourner au vent de l'Histoire comme des ailes de moulin. Nous nous rappelons que déjà deux générations de Français ont dû beaucoup payer de leur sang à cause du manque de continuité et de courage de la politique. Les fils sont morts parce que les pères ont menti.

Nous resterons fidèles aux convictions que nous avons toujours défendues, à une œuvre, celle de la France en Algérie, qui a été l'honneur des régimes qui ne se sont pas abandonnés. Nous resterons fidèles à ceux qui sont fidèles à la terre française d'au-delà de la Méditerranée, à la continuité de notre destin. Rien ni personne ne nous arrachera du cœur ce qui est à la fois la vocation et le devoir de la France : garder aux Français d'Algérie, quelle que soit leur confession ou leur communauté, leur terre, leurs morts et leur drapeau. (*Applaudissements prolongés au centre droit, à droite, sur de nombreux bancs au centre gauche et sur quelques bancs à gauche.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Delbecque. (*Applaudissements au centre droit.*)

M. Léon Delbecque. Madame la présidente, mesdames, messieurs, c'est à M. Michel Debré, Premier ministre, que j'ai réservé cette intervention du haut de cette tribune.

Monsieur le ministre d'Etat, vous qui le représentez cet après-midi, vous saurez lui transmettre les motifs de mon intervention, car il est nécessaire que je termine ce soir avec lui un dialogue que j'avais commencé quelque temps avant le 13 mai.

Hier après-midi, lorsque vous parliez, monsieur le Premier ministre, j'ai pu mesurer quel précipice la politique du Gouvernement a creusé entre lui-même et une partie sans cesse plus importante de cette Assemblée.

Je suis de ceux qui ont le droit de s'adresser directement à vous, monsieur le Premier ministre, pour vous demander des comptes. Les mots que j'ai à vous dire sont peut-être durs, mais ils doivent être dits.

Certes, il y a des contestations qui peuvent paraître platoniques sur le moment, décriées par la presse et entourées du silence le plus officiel; mais il y a des phrases que le peuple veut retrouver un jour parce qu'elles témoignent de son sursaut et de son indignation.

En vous écoutant, je me rappelais très exactement les conversations que j'avais eues avec M. le sénateur Michel Debré quelque temps avant le 13 mai et, en particulier, la conversation du 12 mai 1958.

Ce soir-là, vous m'avez donné des directives et des conseils. Vous me confirmiez expressément et clairement que le général de Gaulle et son équipe feraient une politique capable de sauver l'Algérie française du chaos et d'y ramener la paix.

Devant un officier général de vos amis et jadis de vos collaborateurs, pour lequel vous avez constitué depuis des tribunaux d'exception...

Une voix au centre. Des noms !

M. Léon Delbecque. Petit, à Clairvaux, général actuellement détenu dans vos prisons.

Devant cet officier, dis-je, vous avez donné votre parole que les risques que nous allions prendre ensemble valaient pour l'Algérie et pour la France la peine qu'ils fussent pris.

Or, depuis trois ans, vous avez fait une tout autre politique.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Celle de Mendès !

M. Léon Delbecque. Vous avez oublié vos engagements, vous n'avez pas fait la paix. Votre politique est un échec, votre discours d'hier en est la preuve.

Je sais bien qu'aucune commune mesure ne peut exister entre le sénateur Michel Debré et le Premier ministre Debré. L'oubli et l'ingratitude sont de la générosité du pouvoir. Mais puisque même dans ses nouvelles fonctions M. Michel Debré n'a pu devenir un parfait robot et qu'il est resté, nous le souhaitons, un homme, je dis que cet homme nous a trompés.

Aucune fidélité à quiconque ne permet de renier un serment fait au nom de la patrie à des millions d'hommes. Sur votre parole et sur celle d'autres encore dont nous reparlerons un jour, j'ai commis une mauvaise action. Fort de vos assurances, j'ai promis aux Européens et aux Musulmans d'Algérie qu'ils resteraient Français. Cela se révèle faux aujourd'hui.

Vous avez profité de ma bonne foi et de celle de tous ceux qui, en Algérie et en métropole, vous ont permis d'accéder au pouvoir. Vous avez profité de notre patriotisme toujours resté vibrant pour nous faire accomplir une action politique dont vous pourchassez maintenant les conséquences.

Je suis désormais convaincu qu'avant même le 13 mai vous et d'autres aviez déjà fixé les strictes limites de la politique algérienne de la V^e République.

M. Jean-Marie Le Pen. Bien sûr !

M. Léon Delbecque. Vous avez joué avec notre foi, avec notre cœur et vous avez abusé de notre confiance. Et si encore tout cela, et malgré tout, avait pu nous ramener la paix ! Mais ce n'est même pas le cas et de loin !

Sous le fallacieux prétexte de faire une paix politique, vous avez délibérément écarté la paix des braves. Et c'est ainsi que Si Salah fut renvoyé à ses égorgeurs. Vous préférez la mise en

scène des conférences avec petite et grande sorties, vous ne voulez pas de ceux qui se rendent au drapeau de la France. Il vous faut la collaboration de ceux qui sont décidés à nous dépouiller un jour de tout.

Je me rappelle aussi qu'au cours de notre dernier entretien, après le 16 septembre 1959, vous m'avez dit, en présence de nombreux membres de cette Assemblée : « Comment osez-vous prétendre que le général de Gaulle n'est pas et ne sera pas pour la solution la plus française, qu'il a présentée dans le cadre de son autodétermination ? ».

Hélas ! — une fois seulement (*Sourires*) — je savais déjà à cette époque que cette « solution la plus française » n'existait que pour la galerie et pour les députés U. N. R. qui avaient des velléités de drame de conscience.

Je vous l'ai dit alors et je n'ai crainte de vous le répéter aujourd'hui. Depuis lors la preuve a été faite : vous n'admettez que deux solutions, toutes deux au seul bénéfice du F. L. N., toutes deux dirigées contre ceux qui, européens et musulmans, veulent rester Français.

Vous avez élevé au rang d'institution d'Etat la persécution des partisans de l'Algérie française. Vous les avez toujours combattus et par tous les moyens.

Vous avez donné mauvaise conscience à la France et à une grande partie de nos soldats. Par vos actes, vous avez provoqué le contre-terrorisme. Par vos décisions, vous avez jeté des millions de malheureux dans le désespoir. Pour faire cette besogne, on n'avait pas besoin d'un « libérateur de la Patrie », ni du « ministre de la colère ».

M. Jean-Marie Le Pen. Bien sûr !

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Mendès aurait suffi !

M. Léon Delbecque. Il vous a plu, monsieur le Premier ministre, de parler de nos morts. Nous sommes quelques-uns dans cette Assemblée à avoir non seulement le droit, mais aussi le devoir, de vous répondre.

Ces pauvres gosses risquent de n'avoir été que les victimes d'une mauvaise politique. Sachez que les milliers de familles qui pleurent un des leurs se considéreront un jour comme trahies si par malheur...

M. Jean-Paul Palewski. Monsieur Delbecque, me permettez-vous de vous interrompre ?

Voix nombreuses au centre droit et à droite. Non ! Non !

M. Léon Delbecque. Monsieur Palewski, laissez-moi terminer, vous me répondrez ensuite.

Sachez que ces milliers de familles qui pleurent l'un des leurs se considéreront comme trahies si les sacrifices que vous avez demandés ne servent en définitive qu'à accomplir plus mal une besogne dont d'autres personnages de la IV^e République auraient pu se charger.

Je vous en supplie, monsieur le Premier ministre, faites en sorte que nous n'ayons jamais à regretter que nos enfants, les nôtres et ceux de toute la France, soient morts pour rien.

Mme la présidente. Avec la permission de l'orateur, la parole est à M. Palewski.

M. Jean-Paul Palewski. Monsieur Delbecque, je respecte votre douleur.

M. Léon Delbecque. Je respecte aussi la vôtre.

M. Jean-Paul Palewski. Alors ne faisons pas parler les morts.

M. Léon Delbecque. Nous ne les faisons pas parler.

M. Jean-Paul Palewski. Ils ont accompli leur devoir. Nous pouvons avoir sur les moyens par lesquels nous ramènerons la paix des opinions divergentes. Respectons-les et respectons surtout les sacrifices de nos enfants. Ils ne veulent pas être associés à une cause partisane quelle qu'elle soit. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

M. Léon Delbecque. Monsieur Palewski, nous avons souffert ensemble, nous souffrons encore ensemble. Ce qu'il nous faut, ce ne sont plus des paroles, ce sont maintenant des actes.

Il vous arrive, comme à moi, de douter parfois que les résultats d'une certaine politique nous permettent un jour de dire : « Oui, il est tombé, il est tombé pour son pays, pour sa patrie ».

Je respecte tous ceux qui sont morts ; je respecte le mien. Mais je souhaite que nos cœurs puissent connaître un jour sinon l'allégresse, du moins le sentiment que nos enfants, je le répète, ne sont pas morts pour rien.

Il est en effet toujours délicat et pénible de faire de la diplomatie avec le sang des soldats. C'est le destin cruel des gouvernements. Cela a été, mon cher Palewski, celui du Premier ministre. Mais mener une telle diplomatie avec le désir formel de perdre le maximum ou de tout abandonner, avouez, mon cher ami, que c'est abominable.

Monsieur le Premier ministre, je ne conteste pas qu'il faille sur le continent des divisions françaises pour la défense du monde occidental. Si vous aviez tenu les promesses faites, en votre nom, par mes amis et moi-même aux foules au cours des journées de mai 1958, nous n'aurions pas aujourd'hui la menace certaine d'un front communiste sur la rive sud de la Méditerranée.

En effet, votre politique va faciliter à terme l'installation de rampes de lancement sur des centaines de kilomètres du rivage algérien.

Pas un seul parlementaire digne de ce nom dans cette Assemblée n'a pu prendre au sérieux dans votre déclaration l'annonce du sixième plan d'intentions politiques qu'on appelle aujourd'hui « regroupement ». Comment avez-vous pu dire que géographiquement la chose était possible ?

Vous savez mieux que quiconque que ce plan lui aussi est irréalisable. Vous savez que les zones provisoires qui seraient réservées aux Européens, celles où leur nombre est important, seraient bientôt submergées par tous ces millions de musulmans fidèles qui voudraient échapper à la barbarie du F. L. N.

Dans les vastes régions abandonnées par la France, des bases de guerre auraient tôt fait de s'installer. Vous aurez ainsi créé un front de guerre permanent devant Alger et devant Oran. Et cela vous donnera peut-être un jour argument, afin que cesse la guerre, pour abandonner définitivement Alger et Oran.

M. Jean-Marie Le Pen. Bier, sûr !

M. Léon Delbecque. Notez, monsieur le Premier ministre, qu'en faisant la partition, vous reconnaissez *ipso facto* le F. L. N. et que la guerre qui continuera sera une guerre internationale. N'importe quelle nation pourra, sans violer aucun texte, intervenir dans cette guerre qui, alors s'installera totale, et ce sera, de votre fait, un nouveau front de l'Orient contre l'Occident.

M. Pierre Portolano. C'est très juste !

M. Léon Delbecque. C'est à ce moment-là que l'on nous parle d'enlever une première division d'Algérie. Pour faire plaisir à qui ? Au F. L. N. ? Aux parents de nos soldats ? A une prétendue menace immédiate contre Berlin ?

Dites-le franchement, monsieur le Premier ministre : l'armée française restera en Algérie encore combien de temps ? S'agit-il du rembarquement des troupes opérationnelles de métier ou de celui des troupes du contingent ?

Et du contingent, parlons-en ! Ce n'est pas quand vous encouragez la déflation dans l'armée et que des enquêtes sont faites auprès de simples soldats sur le comportement et les opinions de leurs officiers, que vous allez ainsi acquérir leur reconnaissance et leur foi. Croyez-vous qu'après l'abandon de l'Algérie ces jeunes Français seront plus décidés à se battre sur l'Oder ou pour Berlin ?

Monsieur le Premier ministre, tout ce que votre Gouvernement a touché a été gâché.

La V^e République devait être celle de l'unité, et vous en êtes arrivé où ? A l'anarchie dans nos campagnes, au mécontentement dans nos villes, à la création de tribunaux d'exception pour faire condamner ceux qui ont fait ce que, parfois, vous leur avez même personnellement dit de faire en d'autres temps. (Très bien ! très bien ! à l'extrême droite.)

Méfiez-vous, monsieur le Premier ministre. Si la France, dans son ensemble, acclame encore le général de Gaulle, déjà elle s'insurge en détail. Depuis trois ans vous avez eu, avec ou sans article 16, tous les pleins pouvoirs. Or, votre politique est un échec total. Le régime et votre Gouvernement sont seuls responsables de tous ce qui est arrivé, de tout ce qui arrive et de tout ce qui arrivera demain.

Vous voulez faire croire que le F. L. N., vous le découvrez aujourd'hui. Allons donc ! Vous le connaissiez avant le 13 mai.

Il n'a pas changé, sauf peut-être qu'il se méfie de vous plus que de quiconque, de vous qui pourtant lui avez donné des lettres de créance et des titres de noblesse.

Vous savez aussi que le F. L. N. ne veut pas traiter avec vous. Il sait que vous avez abandonné trop d'amis et que vous livrez tous ceux qui ont été en vous. Vous êtes le seul en qui personne, même chez le F. L. N., ne croira plus jamais.

Monsieur le Premier ministre, sur toute la ligne, vous avez consommé les malheurs de la France. Vous devriez partir, quitter le pouvoir.

Mais vous ne le ferez pas, car vous n'êtes plus l'homme que j'ai connu en 1958 et en qui tant de Français avaient placé leur confiance. Les malheurs de la France vont donc certainement continuer.

Mais vous partirez un jour. Pour moi, d'ailleurs, vous êtes déjà parti. (Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)

M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Je demande la parole.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre d'Etat.

M. le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Monsieur Delbecque, vous avez adressé, par-dessus ma tête, la parole à un absent.

M. Jacques Gavini. Il n'avait qu'à être là ! (Interruptions à gauche et au centre.)

M. le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Je voudrais, monsieur Delbecque, que vous soyez ici ce soir pour me faire l'honneur d'écouter ma réponse.

M. Léon Delbecque. Bien entendu, monsieur le ministre.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Lui, il sera là !

M. Albert Marcenet. Vous n'étiez pas présent ce matin, monsieur de Lacoste-Lareymondie.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Si, mon cher collègue !

Mme la présidente. Pas d'interpellation de collègue à collègue, je vous prie.

La parole est à M. Mirguet.

M. Paul Mirguet. Madame la présidente, monsieur le ministre, mes chers collègues, je tiens à préciser que j'interviens à titre personnel, soucieux de définir la position d'un élu et d'apporter d'éventuelles suggestions concernant ce problème algérien si difficile à résoudre.

Je crois devoir intervenir aussi en qualité de Lorrain, car je connais mieux que d'autres le drame de populations affectivement abandonnées en 1870 et en 1940.

J'éviterai toute polémique, car j'estime que cette tribune ne devrait servir qu'à l'exposé de solutions constructives.

Lorsque j'ai posé, il y a un mois environ, une question orale avec débat à M. le ministre des affaires étrangères, relative à l'appui que la France devrait exiger de ses alliés, en ce qui concerne notre politique libérale en Algérie, j'avais d'ailleurs implicitement sollicité cette large confrontation acceptée aujourd'hui par le Gouvernement.

Avec le général de Gaulle et avec l'immense majorité des Français, je suis de ceux qui désirent ardemment la paix en Algérie.

Avec le général de Gaulle et avec l'immense majorité des Français, je pense qu'il est nécessaire de s'entendre avec tous les Algériens, sachant que le temps, ce grand réparateur, fera reculer la haine et jettera le voile de l'oubli sur une page douloureuse de l'histoire des relations entre la France et l'Algérie.

Qu'on ne vienne pas prétendre aujourd'hui que la réconciliation est impossible entre les anciens frères d'armes que sont les Algériens et les Français, lorsqu'on sait avec quelle facilité la France, séparée de l'Allemagne par les immenses cimetières militaires, a pardonné depuis longtemps et a même progressivement oublié tout ce qui pouvait nous séparer de ce pays.

Mais, pour conclure la paix, il faut l'accord des deux adversaires. Pour l'instant, seule la France a le désir d'arrêter les combats. Seule, elle a décidé unilatéralement la paix en proposant une

solution libérale dont l'application est garantie par son attitude loyale à l'égard de ceux à qui elle a accordé l'indépendance

Malheureusement, il ne semble pas que la main tendue soit acceptée. Le plus faible des partenaires qui, en aucune façon, ne peut vaincre militairement, a pris la responsabilité de prolonger l'agitation en continuant — vous me permettez l'expression — d'organiser industriellement le meurtre d'innocentes victimes.

Il faut espérer encore que la raison triomphera dans les jours à venir. Mais n'avons-nous pas le droit et le devoir d'envisager le pire, sachant que, parmi nos interlocuteurs, certains ne souhaitent pas la paix ?

N'avons-nous pas le devoir d'envisager le pire, sachant que des pays ont intérêt à soutenir et à entretenir l'agitation dans un but stratégique, politique, économique, en invoquant une solidarité idéologique et raciale ?

C'est pourquoi, devant ce danger, il est temps que les Français se mettent d'accord sur une politique, afin que l'adversaire sache qu'il ne pourra espérer prolonger ce conflit en spéculant sur nos divisions.

Malheureusement, au sein même de cette Assemblée — et ce débat le prouve encore — l'accord est loin d'être réalisé en face de l'adversaire.

Autrefois, les conflits étaient beaucoup plus simples : tous les Français se battaient contre tous les Allemands. Aujourd'hui, l'opposition des minorités agissantes refuse de respecter la règle de la démocratie et combat l'action du Gouvernement, seul responsable de la conduite de la guerre, tant qu'une motion de censure n'a pas condamné sa politique.

Cette action négative est, à mon avis, une des causes de la prolongation du conflit, car elle contribue à entretenir le moral de l'adversaire. Il est temps que la France, et le Parlement en particulier, se retrouvent unis sur un problème aussi grave

Je sais qu'un accord est difficile à réaliser, chacun voulant imposer son point de vue. Il existe de nombreuses solutions concernant l'Algérie, mais, en fait, le choix est à faire entre trois tendances que je vais m'efforcer d'analyser.

La première solution, proposée par les extrémistes dits de gauche, consiste à livrer sans condition l'Algérie au F. L. N.

C'est évidemment une solution de facilité qui, en apparence, amènerait la paix, en admettant que nous soyons en mesure de rapatrier non seulement le million d'Européens, mais aussi les millions de musulmans qui nous ont fait confiance.

Même si l'intégration en métropole de cette masse de déracinés était possible, la paix ne serait pas pour autant sauvegardée, car tôt ou tard c'est l'Asie qui nous remplacerait dans ce pays, où l'indépendance serait fictive. Je n'insiste pas sur les terribles dangers que sa présence constituerait pour la France et pour le monde libre.

La deuxième solution est proposée par d'autres extrémistes, dits de droite.

Elle consiste à obtenir la paix par une solution militaire et, il faut l'avouer, à imposer en fait une sorte de dictature inavouée d'une minorité sur une majorité.

Cette solution, qui isolerait dangereusement la France dans le monde, ne pourrait être envisagée que dans la mesure où les opérations militaires seraient engagées depuis le Moyen-Orient jusqu'à l'Atlantique et contre tous les pays qui continueraient à nous faire la guerre en entretenant moralement et matériellement des groupes armés, si faibles soient-ils.

Même si, avec cette solution, un succès militaire provisoire était possible, le problème ne serait pas réglé pour autant, car la haine s'installerait à nouveau, laissant planer le risque d'une Saint-Barthélemy qui ferait des dizaines de milliers de victimes.

Il y a enfin la solution démocratique de l'autodétermination qui, dans l'état actuel des choses, est la seule possible. Par ailleurs, elle est conforme à notre esprit de liberté. Mais cette solution comporte elle-même des options qui méritent d'être précisées.

M. le Premier ministre nous a dit que le Gouvernement souhaite l'association. Il semble que ce soit également le désir de l'immense majorité des Français et — l'avenir nous le dira — celui des Algériens.

Mais nous savons aussi, maintenant, que le Gouvernement envisage l'« israélisation » de l'Algérie au cas où la population, suivant les mots d'ordre des agitateurs, voudrait rompre les liens humains qui devraient la maintenir unie à la France.

A part la solution de l'abandon total, aucune de ces solutions n'amènera forcément la paix, et les combats risquent de se poursuivre tant que le F. L. N. conservera son attitude intransigeante.

Face à une telle éventualité, les dirigeants de la rébellion devraient d'ores et déjà savoir par quelles mesures la France sera amenée à réagir. C'est dans ce but que j'avais posé à M. le ministre des affaires étrangères une question orale avec débat, afin de permettre au Parlement de dire au F. L. N. qu'il n'y a plus d'espoir de diviser 40 millions de Français, et que ces 40 millions de Français sont décidés à exiger par ailleurs un appui total et sans réserve de la masse de leurs 500 millions d'alliés du monde libre.

Car, à mon avis, le problème est là. Il ne peut être question, bien sûr, de demander à nos partenaires du pacte atlantique de mourir pour l'Algérie comme ils sont décidés à le faire éventuellement pour Berlin. Mais nous avons le droit d'exiger que cesse l'hypocrisie.

Il ne s'agit pas non plus d'internationaliser le conflit. Nous ne voulons pas confier à M. H. ou à d'autres spécialistes des bons offices le soin de régler nos problèmes.

Il s'agit, en tenant un langage ferme à nos alliés, de faire comprendre à un organisme sans mandat que la tragédie a assez duré.

En cas d'intransigeance excessive de nos adversaires, il semble qu'il serait indiqué d'envisager à l'avance les moyens à mettre en œuvre pour diminuer progressivement l'influence locale et internationale de ceux qui nous combattent.

Pour atteindre cet objectif, il faudrait, à mon avis, entreprendre surtout une action diplomatique, politique, psychologique et policière d'envergure, plutôt que militaire.

Notre détermination devrait inciter les éléments raisonnables de l'organisation extérieure de la rébellion à se séparer de ceux qui refusent toute solution constructive. Sachant par l'expérience acquise dans la résistance armée que la guérilla peut être difficilement vaincue par la force militaire, tant qu'elle est aidée moralement et matériellement de l'extérieur et de l'intérieur, je crois pouvoir suggérer l'application, à partir d'une date à définir et, en cas d'échec des négociations, de toute une série de mesures que je vais me permettre d'énumérer.

Je propose notamment que la France exerce, avec l'appui effectif et sans réserve de nos alliés, une pression diplomatique, économique et au besoin financière, sur les pays qui nous font, en Algérie et en métropole, une guerre par personne interposée, et au cas où il ne serait pas possible de compter sur un appui total inconditionnel, j'estime que nous serions en droit d'envisager de reconsidérer notre position au sein de l'alliance atlantique.

Je propose qu'il soit exigé que tous les pays amis, notamment l'Amérique, considèrent que le F. L. N. constitue un danger pour la paix et ne tolèrent plus à l'avenir la présence d'un émissaire officiel ou officieux sur son territoire. (Applaudissements à droite.)

Je propose la condamnation par l'O. N. U., malgré son peu de crédit, de tous les pays qui soutiendront la rébellion. La France, victime d'une agression depuis sept ans, ne doit plus jouer le rôle d'accusé permanent devant cet organisme à qui nous devons refuser toute participation financière, si nous ne pouvons pas obtenir satisfaction.

Je propose que soit considéré, comme traître et jugé comme tel tout Français qui, à partir d'une certaine date, continuerait à apporter une aide quelconque à ceux qui nous combattent.

Je propose d'appliquer à la presse la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, afin d'éviter de susciter des passions tant que des vies humaines risqueront d'être sacrifiées dans des combats ou par des attentats.

Je propose que l'armée ne soit plus compromise dans des opérations de séparation brutale, mais reste présente afin d'interdire la formation d'unités du F. L. N. susceptibles de soutenir des combats en ligne.

Je propose de créer une police spécialisée disposant de moyens financiers importants, ayant la mission de détruire par infiltration les réseaux clandestins de la rébellion.

Je propose de décider une véritable mobilisation de toutes les forces et de tous les services de police métropolitains, afin de réduire l'activité scandaleuse et impunie des collecteurs de fonds. Je propose, enfin, de rechercher l'appui des populations algériennes lassées par sept années de combats inutiles, à qui il est facile de prouver que seule une partie du F. L. N. est responsable de la continuation des combats.

C'est notre détermination de défendre envers et contre tous une politique acceptée par une majorité qui mettra fin à toute agitation. Mais parallèlement à ces mesures, il est nécessaire de préciser tous les jours davantage nos intentions et notre politique. Parmi les propositions formulées par les différents groupes politiques, la préférence de la majorité semble aller vers la création, avec ou sans le F. L. N., d'une Algérie algérienne associée à la France. Il semble que l'organisation future de cette Algérie pourrait être fondée sur les grands principes suivants :

Premièrement, organisation territoriale en trois zones de trois millions d'habitants chacune, dont une zone à forte influence européenne, avec octroi éventuel du statut de ville libre à Alger et à Oran ;

Deuxièmement, organisation politique et administrative partiellement autonome de chaque zone pourvue d'institutions analogues à celles des cantons suisses ;

Troisièmement, institution d'une autorité fédérale organisée en vue de rendre possible l'adhésion de la Tunisie, peuplée, elle aussi, de trois millions d'habitants, qui constitueraient une quatrième zone et l'adhésion, plus lointaine, du Maroc.

Dans cette perspective, il est nécessaire de poursuivre l'effort diplomatique entrepris auprès de la Tunisie, malgré l'attitude souvent inamicale de ce pays. Mais, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer, les Etats africains ne resteront associés à la France que dans la mesure où notre pays exercera une influence au nom de tous les pays d'une grande Europe unie s'étendant de l'Irlande à la Pologne et qui s'intégrerait progressivement dans un complexe eurafricain.

Les liens juridiques, si judicieusement établis soient-ils, sont peu de chose à notre époque. C'est pourquoi, en dehors des mesures d'ordre local, il suffit que le règlement du problème algérien soit lié au double impératif suivant : création de cette Europe unie, confédérale ou fédérale — peu importe — peuplée de près de trois cents millions d'habitants, et intégration progressive de cette Europe dans un complexe eurafricain.

Il est certain que ces opérations simples en apparence nécessiteront de gros efforts, mais le monde, en pleine évolution, ne nous laisse pas le choix.

Dans cette période difficile de négociations, le Gouvernement est certain d'avoir l'appui du Parlement dès l'instant où notre politique extérieure est à la fois ferme, humaine et ouverte sur les grands horizons. (*Applaudissements sur quelques bancs au centre et à gauche.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Lauriol. (*Applaudissements au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.*)

M. Marc Lauriol. Mesdames, messieurs, aussi longtemps qu'on a l'honneur de représenter une parcelle menacée de la terre de France, rien ne saurait dispenser du devoir de la défendre jusqu'au bout et quelles que soient les circonstances.

Qu'elles sont étranges, d'ailleurs, les circonstances que nous connaissons aujourd'hui !

Un ami musulman me disait récemment : « Le monde tourne à l'envers. Le F. L. N. ne veut pas de l'indépendance qu'on lui propose et le Gouvernement français ne veut pas de l'Algérie française. On ne sait plus à qui se fier. »

Eh bien ! la voix du bon sens traduisait ainsi en raccourci un curieux paradoxe.

De fait, bien fort serait celui qui pourrait déceler, au-delà de la phraséologie officielle et à travers elle, quels sont les desseins exacts du Gouvernement français en matière algérienne.

M. le Premier ministre nous a fait hier une énumération édifiante de ce que son Gouvernement ne voulait pas et qui lui paraissait imposé par les événements, par l'ennemi, que sais-je ? Et, dans cette liste, figuraient notamment le regroupement et le partage.

Quelle étrange conception de la grandeur en vérité que cette apologie implicite de l'impuissance !

Peut-être eût-il été préférable de dire au Parlement ce que le Gouvernement veut positivement, car nous en sommes encore à rechercher dans le labyrinthe des orientations esquissées, laquelle sera finalement jugée la bonne.

En tout cas, quels que soient les buts recherchés — et je n'en exclus aucun — ce qui apparaît à l'évidence, c'est que les moyens employés sont mauvais, fort mauvais.

Ce sont les résultats obtenus d'ores et déjà qui permettent de les juger et les faits nous invitent ici à faire un angoissant et un désastreux bilan.

En Algérie, le désarroi et le désespoir marquent la situation d'un sceau tragique. Le F. L. N., grâce à la trêve unilatérale, a repris une virulence qui se traduit par des attentats sanglants de plus en plus nombreux. Les Français d'Algérie se replient sur eux-mêmes dans une détermination farouche de demeurer Français sur une terre française, qu'ils soient musulmans ou Européens, cependant que les explosions de toutes sortes, de toutes origines, fusent de toutes parts.

Le Gouvernement de la France a réussi ce tour de force, pour la première fois depuis 1954, de se battre sur deux fronts, en attendant les autres ! Dans le désarroi général, l'armée blessée s'interroge toujours, l'administration hésite, les piliers de l'Etat sont ébranlés, au moment même où la misère se répand, sous le couvert d'un plan de Constantine stérilisé par l'incertitude de la politique.

Voilà où nous en sommes !

En métropole, des symptômes tout aussi éloquents annoncent des lendemains angoissants dans lesquels — M. le président Guy Mollet l'a dit tout à l'heure — l'unité même de la nation se trouve menacée.

Il est, certes, fort peu de moments dans notre histoire où l'Etat s'est trouvé aussi gravement dégradé. Le Gouvernement, dans cette affaire, assume ses lourdes responsabilités naturelles ; mais il n'est pas inutile de souligner que ces responsabilités sont encore accrues par le fait même que le Gouvernement les invoque pour justifier les pouvoirs exorbitants qu'il s'est octroyés et qu'il conserve.

C'est ce que mon ami le président Portolano écrivait il y a déjà assez longtemps, le 30 septembre 1959, en termes excellents, que je crois utile de vous rappeler.

« Les gouvernants de la V^e République — disait-il — sont condamnés à réussir ou à disparaître, car, dès lors que ce sont eux-mêmes qui ont choisi et obtenu l'outil dont ils se servent, si le travail n'est pas bon, les citoyens ne pourront qu'en incriminer les ouvriers. »

Que dire maintenant sous l'empire de l'article 16 ?

Oui, nous sommes en droit aujourd'hui d'incriminer le Gouvernement. Il pêche sans cesse, à longueur de semaine, la fraternité des communautés, mais il s'entête à ignorer la condition première, la condition fondamentale de cette fraternité qui relève d'une synthèse nécessaire que tout gouvernement doit réaliser, la synthèse entre les aspirations essentielles de chaque élément de la population. Cette synthèse ne peut se faire que par l'égalité totale, la justice pour tous dans une France ouverte à tous. (*Applaudissements au centre droit et à droite.*)

Hors de cette solution, il n'y a que le chaos, le chaos où vous nous avez conduits, car il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte de cette triste réalité.

M. Pierre Battesti. Très bien !

M. Marc Lauriol. Mais il faudrait aussi se fermer le cœur pour ne pas sentir à quel point cette erreur se trouve aggravée par le désespoir que connaissent les populations depuis six ans et demi en lutte et qui voient régulièrement toutes leurs espérances se transformer en déceptions. Parmi toutes ces déceptions, n'oublions pas celle qui est majeure, celle qui est à la base du malaise que nous connaissons, celle qui a suivi le 13 mai.

On ne peut pas ignorer la gravité d'une désillusion aussi gigantesque. A une telle échelle, ce n'est pas de politique qu'il s'agit, mais de morale, car c'est le fond même du comportement humain que l'on touche. (*Applaudissements au centre droit et à droite.*)

Une politique tout entière assise sur une telle duperie est empoisonnée dans son principe même, et il ne faut pas s'étonner de retrouver ensuite les effets de ce poison. Nous les retrouvons.

On peut bien, après cela, nous reprocher de ne pas être constructifs !

Oh ! je ne m'attacherai pas à contester longuement cet argument. Notre rapport de 1959, les différentes solutions souples et variées que nous avons proposées les uns et les autres depuis lors, laisseraient plutôt penser que nous avons été trop constructifs, car nous avons offert au Gouvernement l'embaras du choix entre les solutions françaises possibles. Et il n'est même pas exclu que nous ayons aujourd'hui des solutions de rechange sur lesquelles d'ailleurs on se garde bien de nous consulter.

Mais, en toute conscience, devant des résultats aussi catastrophiques que ceux auxquels nous aboutissons, est-il décent de nous

reprocher de ne pas être constructifs, alors que nous sommes fondés, nous, à dénoncer une véritable entreprise de destruction nationale ? (Applaudissements au centre droit et à droite.)

Malgré nous, nous revient en mémoire l'apostrophe lancée naguère par la voix qui était alors celle de l'espérance : « Pour en arriver là il n'était point besoin de vous. N'importe qui aurait pu faire l'affaire ! »

N'importe quelle politique aurait, en effet, été moins nocive.

Le présent, hélas ! n'est encore rien comparé à ce que nous pouvons redouter de l'avenir, car c'est le bain de sang qui menace notre Algérie, si l'on persiste dans l'œuvre de division qui ne profite qu'à l'ennemi.

Quoi ? au moment même où le F. L. N. se déchaine dans une folie sanguinaire oubliée depuis plusieurs années, les journaux annoncent le retrait de l'armée française, division par division, une évacuation du territoire algérien, à l'exception d'Oran, à cause de Mers-el-Kébir ; et cela alors que nos armes n'ont pas été battues !

On croit rêver !

Sans doute, M. le Premier ministre a-t-il fait valoir hier la nécessité de défendre l'Europe. Croyez bien que nous partageons pleinement ce souci et très sincèrement. Mais M. le Premier ministre a également dit, il y a quelques mois, à cette tribune que la France en Algérie défendait l'Europe.

Alors, il faut être logique. Pourquoi, dans ces conditions, ne décrêtez-vous pas la mobilisation générale en Algérie ? Vous n'en faites rien. (Vifs applaudissements au centre droit et à droite.)

Je repose alors la question : retirer des troupes de l'endroit où l'on se bat pour les transférer là où l'on ne se bat pas, capituler dans une guerre réelle, présente, où l'on est virtuellement vainqueur, pour préparer une guerre hypothétique, est-ce là le sophisme que vous voulez nous faire admettre ?

Vous comprendrez que nous soyons rebelles pour vous suivre sur un tel terrain. J'emploierai un euphémisme indulgent en vous disant que votre politique est celle de Gribouille.

En présence de telles aberrations, notre devoir est de jeter à l'opinion de ce pays un appel et un cri d'alarme. La dégradation de l'Etat est jusqu'ici demeurée un mal endémique, mais non sanglant. S'il n'y est porté remède rapidement, dans l'immédiat, la guerre civile va embraser l'Algérie avec toutes les propagations et les contagions que cela peut comporter. Dès lors, à la carence de l'Etat s'ajoutera l'assassinat des Français livrés sans défense aux couteaux des égorgeurs, ces couteaux qui — paraît-il — devaient être « laissés au vestiaire ». (Très bien ! très bien ! à droite.)

Aujourd'hui, c'est nous qui déposons les armes et, contrairement à toutes les promesses — une fois de plus ! — nous discutons avec ceux qui, plus que jamais, saccagent, pillent, égorgent. Devant une telle horreur qui menace tout un peuple, les subtilités de la politique s'effacent. Nous sommes placés devant la dure, la mâle réalité. Elle est tragique aussi.

Notre pays est attaqué en tant que tel. Voilà le fait. Il n'est pour lui qu'une alternative : ou bien résister et vaincre, ou bien s'incliner et être vaincu. C'est la loi de toutes les guerres. Aucune dialectique ne nous fera admettre que le symbole de la résistance passée puisse couvrir aujourd'hui le plus indigne des abandons. (Applaudissements au centre droit et à droite.)

Messieurs du Gouvernement, qu'ils soient de matière réservée ou de matière de droit commun — je ne sais plus comment il faut les nommer — vous pouvez bien livrer à l'ennemi notre terre, notre corps et nos biens. Mais il est une chose que vous ne pourrez jamais faire, c'est détruire notre âme et la foi qui l'anime. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Et c'est au nom de l'espérance que maintient cette foi en nous, c'est au nom de la confiance que nous vous avons donnée et que vous avez bafouée, que nous nous levons aujourd'hui pour qu'on sache bien qu'il est encore sur cette terre de France des citoyens libres qui, soucieux du respect de la parole donnée, entendent sauver l'honneur de notre pays et l'avenir de ses fils. (Applaudissements au centre droit et à droite.)

Mme la présidente. La parole est à M. Van der Meersch.

M. Eugène Van der Meersch. Madame la présidente, mes chers collègues, il faut redire, parce que nous ne serons jamais assez profondément persuadés de cette vérité, que le Sahara est devenu l'une des questions clés de nos rapports avec l'Algérie, quel que soit, d'ailleurs, le destin de celle-ci.

M. le Premier ministre Michel Debré rappelait hier encore, dans sa déclaration « qu'il est arbitraire de prétendre que le Sahara doit nécessairement appartenir à l'Algérie car, ajoutait-il, géographiquement, historiquement et humainement son caractère spécifique est établi très clairement. »

Il est nécessaire de donner aux paroles de M. le Premier ministre le développement que justifie l'importance du sujet.

Géographiquement, le Sahara n'est pas ce que les Français, dans leur majorité, croient d'habitude. C'est le plus immense des déserts du monde qui s'étend entre l'Afrique du Nord et le Soudan et de l'Atlantique à la Mer Rouge, à cheval sur le tropique du Cancer ; sa superficie dépasse sept millions de kilomètres carrés, sensiblement celle des Etats-Unis d'Amérique. Il déborde donc largement le Sahara d'expression française qui comprend toute la partie occidentale et centrale du Sahara géographique et plus encore le Sahara des départements, c'est-à-dire ceux des Oasis et de la Saoura. D'une superficie de 2.082.500 kilomètres carrés et d'une population approchant 600.000 habitants.

D'ores et déjà, le Sahara est donc politiquement morcelé entre les territoires de souveraineté française, espagnole, mauritanienne, malienne, nigérienne, tchadienne, libyenne, voire égyptienne, sans oublier de minces franges dans l'extrême sud du Maroc et de la Tunisie.

Le F. L. N. est donc véritablement mal fondé à faire état d'une logique géographique pour revendiquer la souveraineté des départements sahariens français.

Historiquement, ce n'est pas un paradoxe que de voir le F. L. N., pour asseoir sa revendication sur les deux départements sahariens, évoquer le fait que ces départements succèdent administrativement aux territoires du Sud créés en 1902 et abolis en 1957. On remarquera que le F. L. N. n'hésite pas, bien entendu, lorsque cela l'arrange, à se présenter comme l'héritier de la loi française dont, en temps normal, il conteste la validité en lui accolant l'épithète de « coloniale ».

Au passage, m'appuyant sur l'éminent spécialiste des choses sahariennes qu'est le professeur Capot-Rey, je veux souligner que lorsque furent créés en 1902 les territoires du Sud, les responsables de cette initiative cherchèrent beaucoup moins à maintenir une administration militaire dans des contrées imparfaitement pacifiées à l'époque qu'à limiter au plus juste les crédits et à donner au Parlement les moyens d'en surveiller l'emploi.

Mais le Parlement ne put cependant jamais aller jusqu'à la fusion pure et simple de l'Algérie et du Sahara tant celui-ci présentait de caractères spécifiques.

La vérité, c'est que la France a découvert avec le Sahara un continent vide où avant elle aucune souveraineté n'avait existé. Elle y a établi son autorité, protégé la vie humaine, permis la libre circulation des personnes et des biens, enfin promu une paix juste et bienfaisante. Ce sont bien là les attributs classiques qui fondent la souveraineté sur une terre sans maître, selon les termes même de la déclaration de Lausanne du 7 septembre 1888 :

« L'occupation d'un territoire à titre de souveraineté ne peut être reconnue comme effective que si la prise de possession s'accomplit par l'établissement d'un pouvoir local responsable pourvu de moyens suffisants pour assurer l'ordre et pour assurer l'exercice régulier de son autorité dans les limites du territoire occupé, ces moyens pouvant être empruntés à des institutions existantes dans les pays occupés. »

Or, qu'on remonte aussi haut que l'on voudra le cours de l'histoire, ni les Romains, ni les Turcs, ni quiconque, n'avaient réussi à répondre à aucun de ces critères et nous fûmes les premiers occupants véritables de cette terre, ainsi que la convention franco-anglaise de 1895 le reconnaît expressément.

D'autre part, l'accord franco-marocain de 1902 stipule également que « le Gouvernement français établira son autorité et la paix dans les régions du Sahara, le Gouvernement marocain, son voisin, s'engageant à l'y aider de tout son pouvoir ».

Enfin, je rappellerai que les Etats riverains du Sahara récemment admis à l'Organisation des Nations unies ou sur le point de l'être ont accepté, par leur adhésion même, les solutions de la jurisprudence internationale. Ils se trouvent liés par ces règles de droit positif et, parmi ces riverains, je citerai le Maroc, la Tunisie, la Libye et, demain, la Mauritanie.

M. Michel Habib-Deloncle. Très bien !

M. Eugène Van der Meersch. Quels sont les droits que le F. L. N. prétend détenir sur le Sahara ?

Est-ce celui qui découle du fait lointain déjà que des colonnes d'envahisseurs pénétraient épisodiquement le Sahara pour y prélever les quelques richesses qu'il pouvait contenir alors pour s'en retirer aussitôt, ne laissant derrière eux que ruine et mort ? Ou est-ce seulement le droit à la succession totale de la souveraineté française ?

Mais alors, pourquoi le F. L. N. ne revendiquerait-il pas, et qui peut nous assurer qu'il ne revendiquera pas un jour, les territoires qui constituèrent l'Afrique équatoriale et occidentale françaises, ou à tout le moins leurs zones sahariennes ?

Ethniquement, quand les pionniers français partirent à la découverte du Sahara, de Duveyrier à Flatters, de Foureau à Lamy, puis près de nous de Laperrine à Poucauld, ils dénombraient bien vite vingt groupes ethniques, depuis les Arabes du Nord et les Chambas, aux Touareg et aux Maures, sans oublier les Harratins, ces descendants d'esclaves noirs razzés dans le Sud par les nomades venus du Nord Sahara.

Jamais il n'avait été question de solidarité ni même de liens tant soit peu durables entre tribus rivales, anarchiques et fières, qui errent d'une région à l'autre au gré des pluies.

Or, la répartition des races au désert n'est pas une répartition zonale ; elle résulte non seulement de considérations climatiques, mais encore d'invasions ou de migrations qui se sont effectuées dans toutes les directions. C'est ainsi qu'on trouve des groupes berbères dont le plus important est celui des Touareg qui sont dispersés sur un immense espace, de Ghadames et Mourzouk en Libye jusqu'à Hombori et Dori, dans la boucle du Niger. De même que des points de vue géographique et historique les prétentions du F. L. N. ne résistent pas à l'analyse, de même elles ne peuvent s'appuyer sur des raisons politiques ou ethniques, car il n'y a nulle commune mesure entre les frontières politiques telles que nous les connaissons et la répartition des groupes humains au Sahara.

Après le président Houphouët-Boigny qui, voici cinq ans déjà, écrivait : « Avant 1880, on pénétrait au Sahara comme on entre en haute mer, les territoires périphériques n'ayant ni la possibilité ni d'ailleurs le désir d'exploiter, de pacifier et de valoriser ces régions », on peut avancer sans craindre de contradiction qu'il a fallu le génie et l'effort de la France pour ouvrir le Sahara à la pénétration de la civilisation.

Ajoutons que cinquante ans avant que des richesses considérables ne soient découvertes au Sahara, la France s'y était suffisamment intéressée pour consacrer de l'argent et des hommes à la paix des oasis et à une infrastructure légère certes, mais civilisatrice, sans en attendre d'autre contrepartie que celle d'avoir été fidèle à sa mission de grande puissance moderne.

Cependant, les riverains du Sahara s'intéressent, eux aussi maintenant, à ces immenses étendues, aux populations clairsemées qui les habitent et aux richesses qu'elles contiennent.

La grande année, pour le Sahara, est évidemment 1956, celle des premières découvertes d'hydrocarbures, grande année pas seulement pour la France qui voyait s'ouvrir devant elle une ère d'indépendance pétrolière, mais encore pour les populations sahariennes qui devaient bénéficier de la totalité des richesses nées de ces ressources nouvelles.

En effet, la découverte de gaz et de pétrole a conduit à la création de l'organisation commune des régions sahariennes pour laquelle la nation française a consenti ce qu'aucune autre n'avait fait avant elle, c'est-à-dire la renonciation des impôts et redevances normalement perçus par le budget général sur les hydrocarbures. Et elle l'a consenti pour le seul bénéfice des populations sahariennes qui voient refluer vers elles les richesses tirées de leur sous-sol par le canal de l'O. C. R. S. Et lorsque je dis populations sahariennes, je n'entends pas seulement celles qui habitent les départements français, mais encore celles qui peuplent les zones sahariennes des Etats riverains, pourvu que ceux-ci aient passé convention avec l'O.C.R.S., ce qui est le cas depuis 1959 pour le Niger et pour le Tchad. Car c'est là — il faut le souligner — la seconde originalité qui a présidé à la naissance de l'O. C. R. S., que celle de faire de cet organisme la plaque tournante de l'expansion économique et du progrès social de tous les pays riverains du Sahara.

L'intérêt d'une telle conception, c'est à ses bénéficiaires, amis mais étrangers de la France, que je demanderais de l'exprimer. Tout récemment, M. Hamani Diori, président de la République du Niger, a déclaré : « Le Sahara doit être géré par un organisme international comprenant tous les pays riverains ». De son côté, M. Tombalbaye, président de la République du Tchad, rappelait quelques jours plus tôt que « le grand désert doit retrouver sa vocation historique, qui est de constituer le trait d'union entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire » et, pour parvenir à ce résultat, il n'hésitait pas à donner

en exemple l'O. C. R. S., « organisme de coopération régionale commandée par la géographie et l'histoire ».

Qui ne sent, enfin, à travers les communiqués plus ou moins embarrassés, plus ou moins interprétés, des propres amis du F. L. N., que des revendications se dessinent, que des compétitions se préparent, qui ont pour fondement l'opposition entre l'unité profonde de la géographie, de l'histoire et des races, substance même du Sahara, et la fragmentation politique ?

C'est qu'en effet, il est aisé de prévoir que, dans l'hypothèse où le F. L. N. disposerait des richesses sahariennes, il n'en aurait que trop besoin pour ses propres populations, privées désormais de l'effort financier de la France, et qu'il n'en laisserait rien aux autres Etats riverains du Sahara, fussent-ils proclamés frères aujourd'hui.

Une fois encore, je veux revenir aux propos de M. le Premier ministre selon lesquels « le Sahara pose un problème spécifique qui, à beaucoup d'égards, ressemble plus au problème que pose une mer intérieure qu'à celui d'une terre habitée ».

Pour résoudre ces problèmes, pour répartir équitablement les richesses de cette mer, l'O. C. R. S. me paraît être un instrument fort bien ajusté à son objet, d'autant plus qu'elle a été conçue pour être aussi souple que possible et pour pouvoir, tout en restant fidèle à sa mission d'origine, s'adapter à tous les aspects d'un monde en évolution.

Les convoitises dont les départements sahariens sont l'objet, à tous les arguments de droit que j'ai dits et qui légitiment la souveraineté française, ajoutent une justification politique : en effet, sans la France, il est certain que, dans un temps rapproché, cette région connaîtra les affrontements que nous voyons ailleurs et qui ne manqueront pas, comme ailleurs, d'être utilisés par les impérialismes que vous savez.

Prévoyante de ces difficultés et soucieuse de joindre à son intérêt celui de cette région tout entière, où elle a apporté la civilisation, la France ne veut pas et ne peut pas se contenter de défendre sordidement quelques arpents de sable, ces arpents de sable que lord Salisbury avait dédaigneusement abandonnés au coq gaulois : elle a le devoir, elle a les moyens — et elle est seule à les avoir — de faire que le Sahara soit non pas une barrière, mais un lien, non plus le pays de la soif mais, comme le disait mon camarade Saint-Exupéry, la terre des hommes. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Mme la présidente. La parole est à M. Eugène-Claudius Petit.

M. Eugène-Claudius Petit. Monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, je ne cacherais pas mon embarras d'avoir à prendre la parole dans un débat qui ne me semble pas opportunément placé à son heure et dont la préparation insuffisante ne permet pas à l'Assemblée de participer à un dialogue véritable. L'improvisation n'est jamais une très bonne chose, d'autant que certains discours prononcés ailleurs que dans cette enceinte semblent engager la politique de l'Etat plus que celui que nous avons entendu hier.

Je ne dissimulerai pas non plus que j'éprouve une plus grande satisfaction à la lecture de la presse de ce matin, qui nous informe des propos tenus à Verdun par le chef de l'Etat sur l'Algérie, qu'à l'audition du discours du Premier ministre hier où j'avais l'impression d'entendre un énoncé de nos droits dans un dépouillement juridique qui laissait vraiment trop de côté toute substance humaine. J'ai retrouvé, dans le discours du chef de l'Etat, ce poids humain que nous sommes accoutumés à y rencontrer ; peut-être des choses identiques sont-elles dites de telle sorte qu'elles rassurent l'homme quant à la finalité des conversations engagées.

J'ai, hier, lancé un mot qui a été interprété de diverses manières. A ce moment d'ailleurs, mon propos était mêlé à ceux de collègues dont je ne partage pas les opinions. Ils ont parfaitement le droit d'avoir celles auxquelles ils se réfèrent, celles qu'ils entretiennent et qu'ils proclament et je respecte leur sentiment. Mais je n'ai été nullement gêné de constater, tout au long de cet après-midi et à la lecture du compte rendu du débat de ce matin — car j'étais retenu ailleurs — que des opinions identiques étaient partagées par des collègues siégeant sur des bancs opposés, au moins sur certains points de rencontre.

Hier, j'ai dit que serait impossible le partage, la séparation dont on nous a parlé. Je pensais en même temps que ce mot s'adressait également au refus d'aide qui serait opposé si l'auto-détermination aboutissait à une sécession totale.

En ce moment, partout dans le pays, les Français luttent contre la pléthore de biens dont ils regorgent et dont ils ne savent

que faire. Peut-on imaginer un instant que nous puissions refuser même à un peuple qui n'aurait pas accepté de marcher à nos côtés dans un même destin — ce qui serait certainement son intérêt plus que le nôtre — de l'aider à ne pas mourir de faim, laissant ainsi les pourvus d'un côté et les démunis de l'autre ?

Cela ne pourrait pas être et cela serait, d'ailleurs, tout à fait contraire à la solidarité humaine qui, par delà la Méditerranée, unit les hommes plus qu'ils ne le veulent, et c'est là sans doute l'aspect le plus dramatique du problème que nous vivons dans cette Méditerranée et, plus particulièrement, en France.

Le partage n'est pas une solution raisonnable et sans doute de Verdun nous est venue la parole apaisante que cela non plus ne conviendrait pas à ceux qui négocient de ce côté, que ce ne serait que le dernier refuge auquel on aboutirait pour ne pas aller au désastre.

Mais de même qu'hier il était mauvais de s'exprimer ainsi, au moins dans cette enceinte, de même je pense que le rappel de la volonté du Gouvernement français de couper en quelque sorte les vivres aux populations si le choix du F. L. N. nous obligeait au partage, est une menace qui, émanant d'une nation pourvue, ne grandit pas la France.

M. Philippe Danilo. Vous paraissez n'avoir rien compris au discours de M. le Premier ministre.

M. Eugène-Claudius Petit. Il est vrai qu'en général je ne comprends pas, mon cher collègue. Mais imaginez que nous sommes quelques-uns à avoir interprété de la même manière les propos de M. le Premier ministre. Tout à l'heure, j'avais plaisir à entendre M. Guy Mollet émettre un avis identique, en se référant, d'ailleurs, à un autre discours qui contenait une allusion du même ordre. Si bien que, si vous voulez, comme M. Guy Mollet, je n'aurais pas compris comme vous, mais à ma manière. De même, vous avez compris le 13 mai à votre manière, alors qu'à cette époque je pensais que ceux qui espéraient voir faire une certaine politique se trompaient et qu'au contraire ceux qui croyaient que le général de Gaulle ferait cette politique de négociation avaient tout lieu d'être rassurés.

M. Philippe Danilo. Vous êtes vraiment devin !

M. Eugène-Claudius Petit. Non, je ne suis pas devin.

En revanche, je me souviens d'avoir été hué, à cette tribune, parce que j'exprimais l'idée qu'une politique généreuse pouvait être substituée à la politique de l'Algérie française ou de l'abandon.

M. Henri Duvillard. Vous êtes un incompris.

M. Eugène-Claudius Petit. Je ne suis pas non plus un incompris ; j'essaye simplement d'exprimer ma pensée.

M. Henri Duvillard. Nous ne vous comprenons plus.

M. Eugène-Claudius Petit. Vous n'êtes pas obligé de me comprendre, mon cher collègue.

Je voudrais maintenant, toujours sur le même thème, dire que l'Algérie et la France, qu'Algériens et Français sont infiniment plus associés dans la vie qu'ils ne le croient eux-mêmes. Mais il y a quelque abus à parler à chaque instant de la France comme s'il s'agissait toujours de la seule France idéale et comme si la France de chaque jour, un peu moins idéale, n'était jamais en cause.

Un exemple ? Les Algériens s'intéressent directement aux conditions de logement de leurs coreligionnaires dans notre pays. C'est là un critère pour apprécier l'évolution des sentiments des métropolitains à l'égard de leurs frères algériens qu'ils proclament toujours strictement leurs égaux.

M. Philippe Danilo. Vous avez été ministre de la construction voyons !

Qu'avez-vous fait à ce moment là ?

M. Eugène-Claudius Petit. Vous visez assez mal, mon cher collègue, et le coup que vous voulez me porter tombe à faux.

Je vous invite à venir voir, dans la ville que j'administre, comment les Algériens sont logés parmi les métropolitains. Je crois que c'est la seule ville de France où la proportion de logements qui leur sont attribués atteint 10 p. 100 de l'ensemble. *(Applaudissements sur certains bancs à gauche.)*

Au centre droit. C'est exact.

M. Eugène-Claudius Petit. Tout au long du débat, deux thèmes ont été développés sur lesquels, également, M. Guy Mollet a beaucoup insisté : les garanties, d'une part, et la représentativité du G. P. R. A., d'autre part.

On parle peu de la nature des garanties et cela me surprend. Personne, dans cette Assemblée, ne peut demeurer indifférent au drame que vivent les Français et les Européens qui ont fait souche en Algérie, pas plus qu'on ne peut être insensible au drame des musulmans partagés dans leurs sentiments et qui espèrent très ardemment que la paix va être rétablie sur leurs terres.

On imagine vraiment les garanties un peu trop sous l'angle juridique comme s'il y avait un certain caractère ethnique à protéger alors qu'il s'agit peut-être, précisément, des conditions d'existence qui seront faites à tous les habitants de l'Algérie et des droits à reconnaître à chacun des citoyens.

S'agit-il de la représentativité ? On s'enferme dans un raisonnement juridique sans issue parce que l'on demande des garanties à ceux dont on ne veut pas reconnaître la représentativité parce que l'on refuse systématiquement de tirer la conclusion logique de notre propre attitude en déniait toute représentativité à ceux-là même à qui l'on s'adresse pour obtenir des garanties.

Pour moi, la formule vraie, c'est celle que j'ai entendue de la bouche d'un musulman rencontré naguère à Alger, musulman qui, d'ailleurs, n'avait pas de contacts particuliers avec le F. L. N. ou de satisfactions particulières à attendre de lui : « Il ne nous représente peut-être pas, me disait-il du F. L. N., mais il nous engage ».

Voilà sans doute à quoi s'est résigné le Gouvernement.

Cette attitude me paraît assez réaliste. Le F. L. N. ne « représente » peut-être pas, puisque ses membres n'ont pas été élus au sens occidental de ce mot, mais il engage incontestablement le monde d'Algérie.

Dans le discours qu'il prononçait hier, le Premier ministre rappelait que l'autodétermination était liée au suffrage universel.

Cela m'est une occasion de dire que, pour certains Français, la démocratie tire encore ses vertus du suffrage universel, mais chaque jour démontre que, dans la métropole même, nombre de Français ne croient plus beaucoup à l'efficacité de ce suffrage non plus qu'à ses vertus. Les événements actuels font beaucoup plus clairement apparaître une sorte de féodalisation des Français par groupes d'intérêt économiques ou sociaux. Au sein de chaque féodalité, une certaine démocratie s'instaure, chaque groupe part à l'assaut de l'Etat et se fait entendre de lui. Ce n'est plus le nombre qui fait que ces groupes sont représentatifs mais le fait. Jamais on n'a regardé de près quel était le nombre des adhérents. On a tenté de le faire pour des associations d'étudiants mais on n'a jamais osé le faire pour les syndicats ouvriers, les syndicats de fonctionnaires ou même pour les groupements de défense paysans.

Dans notre pays où l'on devrait jalousement respecter le principe du suffrage universel, depuis le plus haut responsable de l'Etat, jusqu'au simple citoyen, on assiste, au contraire, à une méconnaissance totale des vertus du suffrage universel. Qu'il s'agisse des groupements d'intérêts ou des pouvoirs publics, nul n'attache plus maintenant une importance suffisante à ce qui est issu du suffrage universel. Et c'est cette panacée que nous offrons à un peuple en plein bouillonnement et qui a sans doute, sur l'application du système démocratique, une conception différente de la nôtre d'autant que les règles du suffrage universel n'ont peut-être pas toujours été respectées là-bas avec tout les scrupules nécessaires et n'ont pas, de ce fait, convaincu les foules qui sont venues déposer leur bulletin dans l'urne.

M. le président Bidault a dit en commençant que nous n'avions qu'à parler selon notre conscience et que c'était déjà quelque chose.

Je crois, en effet, que là est l'essentiel. Il est assez normal que, dans un débat aussi complexe, des parlementaires parlant selon leur conscience s'expriment dans un langage très différent.

Puis-je, monsieur le ministre d'Etat, reprendre un peu de confiance après le discours d'hier du chef de l'Etat ? M'est-il permis de penser que la vraie réponse à notre débat sera connue le 12 juillet ? Je ne méconnais pas pour autant l'intérêt de cette discussion et de ce qui pourra être dit ce soir mais cette Assemblée peut espérer que, après le 12 juillet, elle pourra encore exprimer son sentiment, car elle a l'impression qu'alors c'est de réalités plus lourdes qu'elle aura à traiter.

En attendant donc le discours du 12 juillet, je crois qu'il est de l'intérêt de tous, des Algériens qui attendent la paix désespérément comme des Français d'Algérie et de la métropole qui veulent la paix, de demander au Gouvernement de cesser de

rechercher toujours qui a raison. Dans cette affaire algérienne, tous ceux qui sont en cause ont des raisons d'être entendus, qu'il s'agisse d'une grande partie de l'armée, d'une grande partie des musulmans, d'une grande partie des fonctionnaires, des Français de souche ou des autres, de ceux qui pensent ne pas avoir le droit d'abandonner leurs morts et aussi de ceux qui pensent qu'il est d'abord nécessaire de penser aux vivants.

Peut-être convient-il maintenant de chercher d'abord ce qui est juste pour les hommes et pour les communautés en présence beaucoup plus que savoir qui a raison.

A notre époque, les accouchements de l'Histoire ne vont pas sans douleur. Il est assez normal qu'après ceux, relativement faciles, que nous avons connus en Afrique noire, ceux d'une autre terre d'Afrique soient plus pénibles. Il est souhaitable que, aussi bien du côté du F. L. N. que du côté de la métropole, on cherche vraiment ce qui est juste pour les hommes des deux communautés afin qu'ils puissent bâtir leur Algérie nouvelle sans que pour autant soient déliées les solidarités humaines qui, par-dessus la Méditerranée, nous unissent beaucoup plus fort qu'on ne le croit. (Applaudissements sur certains bancs à gauche.) — Applaudissements au centre gauche et sur divers bancs.)

Mme la présidente. La parole est à M. Dorey.

M. Henri Dorey. Madame la présidente, monsieur le ministre, mes chers collègues, nous remercions le Gouvernement d'avoir accepté de faire devant notre Assemblée une déclaration sur le problème algérien.

Nous regrettons toutefois que le Gouvernement n'ait fait connaître qu'hier que cette déclaration serait suivie d'un débat.

Croyez-moi, monsieur le ministre, le Gouvernement a intérêt, plus que jamais, à connaître et à écouter les avis du Parlement, non seulement sur des problèmes mineurs, mais plus encore sur les grandes questions.

Le problème de l'Algérie est au centre de nos préoccupations. Mais nous avons, mes amis et moi, pleinement conscience de sa complexité et de sa gravité. C'est pourquoi, dans ce débat, nous ne dirons rien qui puisse gêner nos négociateurs.

Au passage, je voudrais rendre hommage à la patience et au sens humain dont vous avez fait preuve, monsieur le ministre d'Etat, en tant que chef de la délégation française. (Applaudissements au centre gauche, au centre, à gauche et sur quelques bancs à droite.)

Nous avons toujours été partisans d'une solution libérale et conforme aux intérêts du monde libre.

Nous avons souhaité que s'ouvrent les négociations.

Notre ami Maurice-René Simonnet avait rappelé dans son intervention du 7 décembre dernier les occasions perdues. Aussi avons-nous salué avec satisfaction la rencontre d'Evian en espérant que, grâce à des efforts mutuels de compréhension, nous aboutirions d'abord à un cessez-le-feu et ensuite à une coopération organique des deux communautés.

Nous regrettons que les négociateurs du F. L. N. n'aient pas accepté que la trêve des armes ne soit plus à sens unique et que leur intransigeance ait conduit à une suspension des travaux de la conférence. On nous laisse espérer une reprise prochaine. Je pense que nous en aurons confirmation dans un proche avenir.

Je n'entrerai pas dans le détail des solutions proposées, ni dans les modalités de la négociation. Mais je voudrais, au nom de mes amis, demander au Gouvernement de ne jamais perdre de vue dans les solutions envisagées les aspects humains du problème. Il y a en Algérie différentes communautés, la communauté européenne et la communauté musulmane. La solution est de faire cohabiter fraternellement ces communautés et d'obtenir des garanties suffisantes en faveur des minorités.

Nous attachons, pour notre part, une importance toute particulière à ces garanties. Le souci de mettre fin au conflit algérien ne doit pas conduire à des solutions où seraient sacrifiés les biens et les droits de ces minorités.

Nous connaissons l'angoisse des Français d'Algérie dont beaucoup sont nés sur cette terre et à laquelle ils sont attachés comme nous le sommes à notre sol natal. Des assurances et des garanties doivent être obtenues pour toutes les minorités.

C'est cet aspect humain du problème que j'avais mission, au nom de mes amis, de souligner devant vous. Si le Gouvernement veut bien tenir compte des suggestions faites au cours de ce

débat, celui-ci n'aura pas été inutile et la représentation nationale aura joué son rôle, ce qui est bien préférable aux manifestations de la rue. (Applaudissements au centre gauche.)

Mme la présidente. La parole est à M. Ioualalen. (Applaudissements au centre droit.)

M. Ahcène Ioualalen. Monsieur le Premier ministre, alors que nous écoutons votre désolante déclaration sur l'avenir que vous offrez à l'Algérie, un quotidien du soir annonçait : « Sept mille harkis supprimés en Algérie et remplacés par de nouvelles compagnies de sécurité, c'est-à-dire par des gendarmes. »

A l'heure où la famine et la misère s'abattent sur notre province, allons-nous voir sept mille hommes de plus sans travail et leurs familles livrées à la faim ?

Est-ce là un des aspects de l'Algérie prospère du plan de Constantine ?

Je ne vous demanderai pas si cette information est exacte ou simplement prématurée. Trop de vos promesses non tenues nous ont appris à n'avoir plus confiance.

J'ai reçu, par ailleurs, une lettre adressée par un étudiant kabyle au capitaine de S. A. S., X..., dont je vais vous donner lecture !

« Mon capitaine, de passage dans mon village, j'ai fait halte à la S. A. S., profitant des vacances universitaires pour retrouver ce qui reste de ma famille.

« Vous connaissez mon père, le commandant K..., tué par les rebelles. C'est en souvenir de cet officier, mort pour la France, que je me suis permis de me faire l'interprète de quelques-uns de vos mokhazenis que j'ai trouvés très désespérés. Du mieux que j'ai pu, j'ai exprimé leur angoisse, leur amertume qui sont aussi les miennes.

« Je me rappelle un tract fellagha distribué en 1957 dans les villes, dans les villages, aux musulmans servant dans l'armée française. Il disait ceci :

« Musulmans qui servez les colonialistes, vous trahissez vos frères. Ne croyez pas que la France vous récompensera, elle se servira de vous puis vous abandonnera comme elle a abandonné ses partisans en Indochine, en Tunisie, au Maroc. Alors, vous subirez le sort des amis du Glaoui. »

En imposant ici une Algérie indépendante, vous donnez raison à nos ennemis qui sont aussi les vôtres.

Le 4 juin 1958, au balcon du Forum à Alger, le général de Gaulle disait : « Je prends acte au nom de la France et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants, il n'y a que des Français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. »

Tout est parti de là. Nous avons cru ce serment solennel fait par un soldat que l'Algérie avait appelé pour cela : régler à la française un problème français.

Plus de 60.000 harkis qui se sont engagés sous les drapeaux l'ont fait parce qu'ils croyaient en cette parole. Ils ont cru qu'en luttant contre le F. L. N. ils défendaient la France dont ils étaient les enfants, leurs familles et leur sol natal. (Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)

Le référendum de 1958 confirmait ce serment.

Aujourd'hui, la même voix affirme que l'Algérie veut être un Etat souverain. Nul suffrage cependant ne l'a exprimé, et les élus appelés à faire le reste ne sont pas consultés. Le pouvoir préfère les contacts avec nos assassins, la France déposant ses armes au vestiaire de la négociation.

Alors, devant ce nouveau chemin tracé par le Gouvernement, qui tour à tour s'appelle association, sécession, partition, mais qui pour nous signifie tout simplement abandon, je pose une première question : que ferez-vous de ces harkis et de leurs familles, de tous ces Français musulmans qui ont cru être Français sans retour ?

Les fidèles de toujours qui ont fait les plus lourds sacrifices, les Boualam, les Bouakir, nous-mêmes, serons-nous des Glaoui ? Et les ralliés, ceux à qui les représentants de ce gouvernement ont dit que le camp de la France était celui de l'honneur, de la liberté et de la justice, allez-vous les abandonner à leurs anciens complices ? En ferez-vous des milliers de Si Salah ?

Vous répondez sans doute que vous nous regrouperez en Algérie d'abord et en métropole ensuite, si vous ne pouvez faire autrement. Dans quelles conditions, avec quels moyens, alors que vous n'avez pas pu résoudre avec décence le problème des réfugiés du Nord Viet-Nam, de Tunisie et du Maroc ?

Face à une telle éventualité, c'est vers mes collègues représentants des départements de métropole que je me tourne pour leur demander : vos populations sont-elles d'accord pour faciliter notre implantation en métropole ? Savent-elles qu'avec nos frères chrétiens ou juifs nous sommes des millions qui ne voulons pas subir la loi des assassins du F. L. N. ? Comment préparent-elles cet exode massif ?

Les cités sont trop étroites pour elles ; les ouvriers revendiquent ; les agriculteurs se révoltent ; les écoles sont insuffisantes ; les débouchés pour les jeunes sont limités. Les citoyens que vous représentez ont-ils pensé à cela ? L'ont-ils accepté ?

Même s'ils l'ont fait, s'ils ont accepté, organisé, je vous poserais une seconde question : et nos morts, les rapatrierez-vous aussi ?

Vous qui avez le culte des vôtres, obscurs ou glorieux, vous qui les honorez chaque année, vous ne supporteriez pas que leur dernier sommeil soit profané.

Que ferez-vous de nos morts, monsieur le Premier ministre ? Beaucoup sont tombés pour sauver la France, et vous trouviez alors leur sang assez français pour cela. Beaucoup aussi, ne l'oubliez pas, sont tombés à cause de vous, parce qu'ils avaient cru en vos serments de 1958 et vous avaient suivi.

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. AHCÈNE LOUALAËN. Ne craignez-vous pas que tous ces morts ne crient un jour vengeance pour eux et leurs enfants ? *(Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)*

Ne craignez-vous pas qu'ils ne demandent à nos soldats de retourner leurs armes contre ceux qui leur ont menti ?

Il est temps encore pour eux et pour vous de changer de chemin.

Dites-nous demain sans équivoque que le combat en Algérie, c'est le combat contre le F. L. N. Dites-nous que c'est de sa défaite que naîtra l'Algérie nouvelle éternellement française. Alors, pour cette noble tâche, malgré les déceptions et les rancœurs, tous les Français d'Algérie vous répondront : « Présents » et nous serons les premiers, nous les élus, à vous crier à tous : « Pour la France, allons, enfants de la patrie ! » *(Vifs applaudissements au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Colonna.

M. Henri Colonna. Monsieur le ministre, mes chers collègues, j'aurais aimé m'adresser à M. le Premier ministre et je regrette son absence.

Dans un langage métaphorique, un de mes compatriotes musulmans m'a dit un jour : « On se bat pour se défendre de celui qui veut prendre votre portefeuille. On ne se bat pour donner son portefeuille ». *(Rires et applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)*

J'ai le regret de vous dire, monsieur le Premier ministre...

M. Jean-Marie Le Pen. Pas encore !

Une voix à droite. Il faudra tuer l'autre avant !

M. Jean-Marie Le Pen. Ce crime n'est pas encore commis.

M. Henri Colonna. ... que c'est, aux yeux de beaucoup d'entre nous, l'image de votre politique en Algérie.

Vous voulez que l'armée, la population, en définitive, se battent pour remettre l'Algérie au F. L. N. Pour une fin semblable, la V^e République vient de bien loin, de trop loin.

Vos amis et vous-même avez fait chanceler, puis tomber le précédent régime en invoquant des principes sacrés et, singulièrement, la souveraineté française en Algérie et au Sahara. Ce fut votre premier et solennel serment. Cette affirmation, inlassablement répétée, vous a fait Premier ministre. Depuis, le vent de l'histoire a soufflé en tempête et conduit ceux qui furent autrefois vos associés, vos amis, à Clairvaux, à la Santé ou à Fresnes pour avoir, eux, voulu tenir, à l'égard des Algériens, vos propres serments. *(Applaudissements au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.)*

Tous ces reniements successifs que nous, parlementaires élus pour faire le reste, ne comprenons pas, comment les populations que nous représentons les comprendraient-elles ?

Représentant d'un département célèbre dans l'histoire de la rébellion et, hélas, aussi, dans celle de la négociation, j'ai

vécu, jour après jour, les progrès de cette rébellion, facilités par la carence du pouvoir, malgré les efforts de ceux, à qui je rends hommage ici, qui essayaient, depuis 1947, malgré l'absence d'ordres et de moyens, d'empêcher le mal de se développer. J'ai vécu aussi l'éclatante victoire de l'armée, étroitement associée à la population, sur cette même rébellion.

Après les engagements de 1958, qu'il est vain de rappeler ici — ne les ont oubliés que ceux qui sont nés par leur souvenir et par leurs engagements électoraux d'alors — la population kabyle, croyant en la parole de la France, a accepté la lutte. Cette acceptation est fondée sur la confiance, la durée et la sécurité. La population kabyle avait confiance dans l'armée de la France, qui demeurerait et assurerait la sécurité. Le coupant d'une rébellion qui ne pouvait que mourir de son isolement. L'armée pénétrait partout, jusqu'aux massifs les plus touffus. Les villages, délivrés du joug F. L. N., s'organisaient à nouveau et s'organisaient volontairement en autodéfense. La détente était telle que, dans bien des villages, ce n'était plus l'armée qui protégeait le village, mais le groupe d'autodéfense qui protégeait les quelques militaires de la S. A. S. *(Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)*

Je vous ferai grâce des différents paliers de l'évolution de votre politique — vous en connaissez mieux que moi le dosage — mais je vous demande si vous avez parfois songé au désarroi que vous avez semé dans les esprits et dans les cœurs.

Hier, dans la montagne, on pourchassait le rebelle. Krim Belkacem, qui avait fait régner la terreur grâce à l'inertie du pouvoir, redevenait ce qu'il était : un hors-la-loi retranché de la société pour échapper à la justice. Personne n'ignore chez nous que lui, comme d'autres chefs de la rébellion, se sont engagés dans ce triste combat parce qu'ils n'avaient pas le choix : il n'était pas question de dignité humaine, ni de bien de l'Algérie, ni de nationalisme ; il ne s'agissait que de subsister pour échapper au sort promis à des condamnés de droit commun. *(Applaudissements au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.)*

Aujourd'hui, la Kabylie est à nouveau aux premières loges d'un incroyable spectacle : la France négocie avec le seul F. L. N., et, autour du tapis vert, un ministre distingué, habitué des grandes ambassades, donne du « monsieur le président » à Belkacem Krim.

Quelle revanche pour ce hors-la-loi ! C'est tellement plus important pour lui que le sort de l'Algérie et de ses compatriotes !

Ce n'est pas tout. Le général commandant la Kabylie, que l'on a peu vu dans les djebels, apprend à connaître sa région en participant à cette mascarade.

M. Alain de Lacoste-Lareymondie. Il aura de l'avancement.

M. Henri Colonna. Durant ce même temps, mes compatriotes voient se refermer les portes de la prison civile de Tizi-Ouzou sur les capitaines qui ont débarrassés les douars et les villages de la mort, de la terreur et de la famine. *(Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)*

Leurs noms sont connus de tous, et ils ne comprennent pas où la France est tombée pour enfermer ses soldats les plus valeureux aux côtés de ceux-là même qu'ils pourchassaient.

M. Gilbert Devèze. A leur place !

M. Henri Colonna. Alors, monsieur le Premier ministre, je vous le demande, n'abusez pas plus longtemps ces hommes et dites-leur franchement ce que tout cela signifie. Ne leur parlez plus de grandeur ni de fraternité, alors que vous vous abaissez devant leurs assassins, que vous évoquez un partage dont ils sont exclus et faites table rase de leur fidélité ! *(Applaudissements au centre droit et sur plusieurs bancs à droite.)*

Vous me dites que nous avons gagné la guerre en Algérie. J'ai le regret de vous répondre : Pas encore ! et vous n'en prenez pas le chemin, tout simplement parce que personne ne sait plus contre qui vous vous battez. *(Très bien - très bien ! au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.)*

Voilà plus de deux ans que, sous des formes diverses, nous vous criions : casse-cou ! pour l'Algérie et pour la France. Européens et Musulmans, nous étions tous arrivés ici en Français, dans un Parlement français, pour faire le reste, c'est-à-dire une Algérie moderne et paisible sous la seule souveraineté de la République française.

Quelle nouvelle patrie essayez-vous de nous fabriquer ?

Peut-être quelques-uns d'entre nous ont-ils dit qu'ils ne voulaient pas être Français. Ce ne sont pas eux les responsables de ce retournement, ce sont les fluctuations de votre

politique. Comprenant qu'on leur avait menti, ils ont essayé de vous suivre, et, maintenant, ils se sentent obligés de vous précéder en direction du F. L. N. L'histoire les jugera. Quels beaux accents le sénateur Debré aurait trouvés pour stigmatiser les responsables d'une telle politique!

D'autres, contre vents et marées et malgré les intolérables pressions de tous genres, sont demeurés fidèles à leur patrie la France. Ils y ont grand mérite. Pour moi qui ai toujours vécu au milieu d'eux, qui suis un des leurs, ils savent que je suis auprès d'eux jusqu'au bout.

Ne croyez pas pour autant que nous sommes résignés. Du F. L. N. vous n'obtiendrez rien sans capituler totalement, même pas ce regroupement provisoire qui devient votre nouvelle promesse. Pour préserver cette zone, il faudra encore vous battre et la paix sera aussi lointaine que ce soir.

Une voix à droite. Plus!

M. Henri Colonna. Alors, plutôt que de se battre mal pour une cause impossible et en définitive tout perdre, décidez que nous nous battons vraiment contre le seul ennemi, le F. L. N. Pour ce combat, des milliers de volontaires européens et musulmans répondront présent en Algérie, et la dernière guerre vous a montré de quoi nous sommes capables. Avec ces volontaires, vous pouvez libérer le contingent au bout de sa durée légale de service militaire.

Une voix à droite. Il y aura les milices!

M. Henri Colonna. La relève sera bien assurée et, une fois de plus, les Français d'Algérie écriront leur nom dans l'histoire pour la défense de la patrie et l'honneur de la France. *(Applaudissements au centre droit et sur de nombreux bancs à droite.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Bergasse. *(Applaudissements à droite.)*

M. Henry Bergasse. Monsieur le ministre d'Etat, le groupe des indépendants et paysans d'action sociale m'a donné mandat de répondre au discours d'hier de M. le Premier ministre. Ce discours fut un compte rendu fidèle de ce que, hélas! nous connaissions trop bien.

Les pourparlers d'Evian en qui tant de Français avaient mis tant d'espérance se sont terminés par un renvoi dos à dos, et vous avez trop clairement exposé, pour que j'y revienne, l'écart démesuré qui séparait hier les conceptions du Gouvernement français et celles du G. P. R. A.

Pour qui a connu celui-ci à son origine — et il n'en est pas de plus lointain que la présence dans cette Assemblée en 1946 de M. Ferhat Abbas.

Je n'avais, pour ma part, guère d'illusions, ayant entendu de mes propres oreilles, au sein de la commission de la Constitution en 1946 le chef actuel du G. P. R. A. interrogé sur sa conception du statut de l'Algérie, répondre: « Votre Constitution n'est pas la nôtre, c'est celle qui est relative à la France; nous verrons en d'autres temps celle de l'Algérie. »

Et M. Ramadier, président de cette commission de rabrouer justement l'orateur pour cette réponse insolente.

Ces temps prévus sont arrivés, et l'on discute aujourd'hui du statut futur de l'Algérie avec celui qui, dès ce moment-là, la voulait indépendante. En face d'une volonté si arrêtée, les contradictions de l'Etat français font vraiment pâle figure et je n'aurai pas la cruauté de les rappeler. Je m'en tiendrai seulement à ce qui constitue le pacte de votre majorité, celui qui fut scellé le jour où pour la première fois devant nous, vous avez bien voulu, le 15 janvier 1959, nous faire approuver votre programme.

Que disiez-vous dès ce jour là? « Dans nos préoccupations nationales l'Algérie a la priorité absolue. Des hommes et des femmes y vivent dont les pères ont fait l'Algérie et qui continuent à la faire tous les jours... » — le problème, à cette époque, ne se posait pas depuis 130 ans — « ... la France ayant groupé autour de son drapeau et pour ses hautes conceptions politiques des Européens et des Africains, les uns et les autres citoyens comme nous-mêmes. » Et vous appeliez à cette époque nos collègues « nos concitoyens musulmans ».

« Il est des esprits, ajoutiez-vous qui pèsent avant toute chose le droit et l'avoir, les profits et les charges. Nous mettons, nous, avant tout, cet élan de sentiments qui unit des milliers d'Algériens de la ville et du bled dans une commune espérance. »

Cette commune espérance, il faut bien le reconnaître, monsieur le ministre d'Etat, éprouve aujourd'hui bien des motifs de déception. Lorsque le 16 septembre 1959, la pensée du chef de

l'Etat s'étant déjà modifiée, l'Algérie française ne formait plus qu'un des volets du triptyque offert à une future autodétermination « francisation, association, sécession », disait-on à cette époque, 84 d'entre nous vous ont suivi dans l'espoir que la solution française serait encore celle de la France.

Combien nous nous trouvons, je vous l'affirme, amèrement déçus aujourd'hui d'avoir vu progressivement abandonner comme chimérique ou erronée cette issue pourtant consacrée par cinq scrutins successifs et dont vous disiez vous-même déjà le 15 janvier 1959: « Mais n'est-ce rien, le référendum du mois de septembre? Le cœur profond de l'Algérie a parlé et il n'a pas parlé pour ceux qui ont choisi le camp de la rébellion. »

Nous le pensions aussi. Alors le choix s'exerçait encore entre francisation, association, sécession. Il ne s'applique plus aujourd'hui qu'entre une république algérienne associée ou une république algérienne indépendante et c'est le dilemme offert dans votre discours d'hier comme dans les pourparlers d'Evian. « Association ou partition », disait-on ce matin dans un quotidien de la capitale.

Vous appelez cela une page nouvelle. C'est plus exactement pour nous une page tournée.

Mais vous n'étiez pas tous du même avis, me répondez-vous. Certains étaient partisans d'une Algérie intégrée dans la République française, d'autres la situaient dans le cadre d'une association.

Cela est vrai. La liberté de vote est notre règle et je vous le rappelais en ces termes le 15 janvier 1959: « Nous sommes et resterons des libéraux, c'est donc qu'il ne faut pas attendre des indépendants, aussi attachés à la liberté de vote qu'à toutes les autres libertés, des suffrages bloqués et monolithiques. Mais nous serons à vos côtés massivement tant que les libertés qui sont notre raison d'être ne seront pas menacées, toutes les fois aussi que les principes sur lesquels nous avons été élus ne seront pas violés par votre Gouvernement. »

Nous avons tenu parole. Notre groupe, dans sa grande majorité, a soutenu votre Gouvernement dans tous les cas précités et en tout cas, je vous l'affirme, il ne s'associera pas à un sabotage du travail législatif, qui contribuerait à parachever le discrédit dont on essaie de couvrir cette maison; nous reprenons à notre compte les propos que vous teniez à cette époque: « Le bon fonctionnement des institutions est un impératif absolu. L'échec de ces institutions ne mènerait pas à une nouvelle expérience démocratique mais à une dictature. »

Je traiterai dans un instant de ce bon fonctionnement.

Mais je ne vous adresserai pas que des reproches à propos des paroles que vous avez prononcées hier.

Un grand nombre d'entre nous ont été heureux d'apprendre que vous aviez exigé à Evian des garanties à assurer à ceux qui voudraient rester français. « La France n'abandonnera pas, déclarez-vous, ceux qui choisiraient d'être ses enfants. »

Vous nous avez même indiqué que la rupture s'était précisément produite sur les garanties, que le G. P. R. A. ne voulait fixer qu'après l'autodétermination, c'est-à-dire dans son esprit octroyer par une majorité triomphante, ce qui aboutirait — nous avons été heureux de vous l'entendre dire — à une absence totale de garanties.

A la vérité, nous imaginons mal — les orateurs précédents l'ont souligné — ce regroupement de sécurité, cette transmigration de peuples, cet arrachement des hommes à leur terre, à leur village, à leur emploi pour aller s'entasser dans des provinces voisines, qui sont en Algérie presque toutes pauvres et ne pourraient guère, faute de logements et d'emplois, assurer la vie à des excédents de population.

Mais ce que nous imaginons encore plus mal, c'est la cohérence qui peut exister entre vos paroles de 1959 et notre situation militaire d'aujourd'hui: « A ceux qui ne contestent pas la vision des grandes possibilités économiques et humaines auxquelles nous accédons par l'Algérie, recommandons de réfléchir au problème de notre sécurité. La France est en Algérie par une nécessité fondamentale que nos ancêtres ont connue et que nous ne pouvons méconnaître sans trahir. C'est par notre présence indiscutée, notre autorité incontestée que nous garantissons la sécurité de la Méditerranée occidentale et par là notre propre sécurité. »

Voici qu'aujourd'hui la trêve est unilatérale, que l'Algérie se vide de ses unités et qu'au lendemain d'une guerre qui semblait à tous gagnée — on vient de l'évoquer — vous allez peut-être la rouvrir dans des conditions défavorables. Il y a là, nous vous l'avouons, un grave motif d'inquiétude. N'est-ce pas le prélude d'une sorte de réduit algérien succédant peut-être au réduit breton, avec aussi peu de chances? *(Applaudissements à droite, au centre droit et sur certains bancs à l'extrême droite.)*

En réservant des déserts de sable et de sel au futur gouvernement de l'Algérie algérienne, vous pouvez être bien certain qu'il ne s'en contentera pas et si la guerre change de frontières, elle ne changera pas d'objectif.

Alors, si cette guere continue, avec quelle armée la ferez-vous ? Avec une armée loyale, me répondez-vous, mais combien découragée, décapitée, réduite à la défensive et éprouvée dans son moral par l'incertitude même de ses buts de guerre.

Les Français aiment à comprendre, monsieur le ministre, même les soldats. Vous pardonnerez au vieux soldat que je suis, qui n'a pas hésité à condamner au nom de son groupe, par respect de la loi et de la discipline, des hommes qui avaient toute son estime et qui partageaient son espoir de garder l'Algérie française. Mais ne dites pas de ces hommes qu'ils « ne méritaient pas le nom de chefs » — ils étaient respectés de l'armée entière — ou qu'ils « avaient des objectifs politiques » alors que ce qui les égarait dans leur aventure, c'était le patriotisme le plus pur. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

J'en viens à ma conclusion. Ce n'est pas par la discipline seulement qu'on arrive à gouverner les peuples. Il y faut la confiance et l'adhésion, en un mot il y faut la foi, cette foi dont la déclaration émouvante d'un de nos collègues musulmans hier au sein de notre groupe nous a donné un exemple.

Où la voyez-vous cette foi ? Dans les foules qui acclament le général de Gaulle ? Sans doute. Mais comment les distinguer de celles qui barrent les routes ou qui investissent les préfectures ? La voyez-vous dans les 60 p. 100 d'abstentionnistes qui désertent leur devoir civique ?

Avec tous les pouvoirs de la loi et même ces pouvoirs absolus qui découlent de l'article 16, l'Etat domine mal les masses paysannes, les terroristes du F. L. N. ou les plastiqueurs de l'O. A. S.

Quel terrible exemple et quel terrible danger de penser que c'est aujourd'hui par l'« action directe », le refus des intermédiaires, l'entente immédiate avec le pouvoir exécutif qu'on exige aujourd'hui ses droits. (*Applaudissements à droite, au centre droit, au centre gauche et sur certains bancs à gauche.*)

« La résignation, disait Balzac il y a cent trente ans, s'apprête à devenir un suicide quotidien. » Alors, on a recours à la violence parce que les moyens légaux, les entremises régulières ont cessé de produire des effets.

Comment envisagiez-vous en 1959, quel était à vos yeux le bon fonctionnement des institutions ? « Un gouvernement désigné par le chef légitime de la nation, consacré au départ par la confiance des élus du peuple, disposant pour sa mission des moyens de l'Etat, c'est-à-dire capable de mener la politique et de manifester son autorité, placé enfin sous le contrôle d'assemblées dont le fonctionnement et les pouvoirs permettent d'éviter l'arbitraire aussi bien à l'égard de la nation qu'à l'égard des citoyens. Bref, déclarez-vous, un régime gouvernemental de type parlementaire. » (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Qu'est devenu en deux ans un pareil gouvernement ? Un organisme soumis aux directives du chef de l'Etat. Qu'est devenu en deux ans un pareil Parlement ? Une chambre d'enregistrement à la disposition du pouvoir exécutif.

« Pour le travail législatif, ajoutiez-vous, il n'y a pas de responsabilité séparée. Pour le bien commun, le travail se fait en commun et le Gouvernement y a sa part. Le Parlement contrôle et questionne, non à propos d'intérêts professionnels et locaux, mais pour le bien de l'Etat et par souci de liberté. »

Lisez, je vous en prie, ce sera une dérision, la liste récente de nos questions orales.

Les craintes de M. Leenhardt à l'époque — je suis bien rarement d'accord avec lui — on m'en rendra témoignage — s'exprimaient en un mot heureux : « Le risque serait certain, affirmait-il, de voir le peuple accabler de dédain une assemblée plus condamnable dans son impotence qu'elle ne l'était autrefois dans son omnipotence. »

Nous y sommes. L'effort conjugué de la presse et du pouvoir fait qu'aujourd'hui le Parlement peut passer aux yeux de certains pour un organisme inutile et ce en dépit des textes formels de la Constitution. Seulement ce n'est plus le régime parlementaire dont vous vous réclamiez lors de votre pacte de majorité.

Quant à la politique que vous aviez définie, au respect des institutions que vous estimiez alors capital, vous n'y avez pas été constamment fidèle.

Nous, nous ne demandons pas autre chose que le retour à la loi et à la Constitution. Il faut y revenir, monsieur le ministre, y revenir vite ou bien la République, la vraie, aura vécu.

Le jour même où vous preniez contact avec nous pour la première fois, vous exprimiez une crainte, celle d'un des plus grands de nos hommes politiques : Jules Ferry. « Nous n'avons pas su, disait-il dans un jour de tristesse, donner à la République figure de gouvernement. »

Prenez garde qu'un jour, monsieur le Premier ministre, vous ne soyez obligé de dire du vôtre : « Nous n'avons pas su donner à notre Gouvernement figure de République. » (*Vifs applaudissements à droite, au centre droit et sur plusieurs bancs au centre gauche et sur certains bancs au centre.*)

Mme la présidente. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

Mme la présidente. Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur les problèmes algériens.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures quinze minutes.)

Le Chef du service de la sténographie
de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.

(Le compte rendu intégral de la 3^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)